inter 118 action
LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN
MARS 2024

DOSSIER PAGE 41

Bien vivre au travail

En quête de sens

PAGE 8 **INTERVIEW**

Marc Dupont
Président de l'ADAPA

PAGE 12 **TABLE RONDE**

Habitat indigne
Quel bilan dans l'Ain ?

PAGE 30 **REPORTAGE**

C Moa Kiffé
Cuisiner ensemble

SOMMAIRE

MARS 2024 #118

6 | 7

C'est vous
QUI LE DITES

8 | 10

Interview Marc Dupont
PRÉSIDENT DE L'ADAPA

12 | 14

Table ronde
HABITAT INDIGNE

11

Portrait pour traits
NOUR ALLOUACHE

30 | 31

Reportage
ASSOCIATION C MOA KIFFÉ

41

Dossier
BIEN VIVRE AU TRAVAIL

19 | 39

LE CAHIER PARTENAIRES

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DE L'ACTION SOCIALE DANS L'AIN

Partenaires : ADAPA, Adapei, ADMR, Ain Domicile Services, Alfa3a, Grand Bourg Habitat, Conseil départemental de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain | **Directeur de la publication et de la rédaction :** Jacques Dupoyet | **Directrice opérationnelle :** Eveline Lines Prévitali | **Réalisation :** Abscisse Communication, 27 rue des Bons Enfants 01000 Bourg-en-Bresse, Tél. 04 74 24 44 44 | **Création :** Genaro Studio | **Rédaction :** Myriam Denis, Annick Joasson, Gaëlle Lanier, Christophe Milazzo, Mathilde Palfroy, Pascaline Terelli | **Photographies :** Guillaume Catala (Wave Event) | **Illustrations :** Valérie Guret (Val'esquisse); flaticon.com (PixelPerfect; Uicon, Monkik); freepik.com | **Impression :** Estimprim. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X.

www.interaction01.info

Contact : redaction@interaction01.info

IMPRIM'VERT® PEFC

Centres sociaux

Plaidoyer national

Le 31 janvier, les centres sociaux de l'Ain et leurs sympathisants se sont réunis dans le Revermont à l'occasion d'une journée de mobilisation nationale pour défendre collectivement ces structures sociales indispensables mais devenues fragiles. En difficulté depuis quelques années, les centres sociaux lancent un appel à l'aide. « *Les financements ne sont plus à la hauteur des besoins alors que la situation sociale d'aggrave. La discussion à l'échelle nationale devient urgente* », explique Laetitia Douhard, chargée de mission pour la fédération des centres sociaux du département.

Dans l'Ain, comme partout en France, cette journée de mobilisation qui a rassemblé plus de 150 personnes – représentants, salariés, bénévoles et adhérents – visait avant tout à interpeller les pouvoirs étatiques, les centres sociaux ayant été fortement impactés par l'inflation et la hausse des bas salaires.

« Soyons ensemble à la hauteur des enjeux de cohésion sociale » est le message que souhaitaient faire passer les participants à la journée de mobilisation.

Le social en ligne

Ain Solidarités

Le Département a mis en ligne un nouveau site internet dédié aux Aindinois en difficultés d'accès aux droits ou en demande d'accompagnement lié à une difficulté sociale ainsi qu'aux bénévoles et aux professionnels qui peuvent l'utiliser comme outils d'accompagnement. Sous forme d'annuaire, toutes les structures et associations du social, du caritatif et de l'insertion y sont répertoriées. Le référencement par thématiques (12 au total) et sous-thématiques, avec une recherche possible par commune, permet de trouver facilement les structures les plus proches pouvant répondre aux besoins.

Chaque structure partenaire référencée a signé une convention d'engagement avec le Département pour créer sa fiche et mettre à jour ses informations. Cet annuaire continuera progressivement de s'enrichir.

+ d'infos : https://ainsolidarites.ain.fr/

Ils partent, ils arrivent

Grand Bourg Habitat

Thomas Le Gall est le nouveau directeur général de Grand Bourg Habitat. Précédemment directeur général adjoint en charge de la proximité et des relations aux communes au sein de Grand Bourg Agglomération, il a pris ses nouvelles fonctions le 4 janvier 2024.

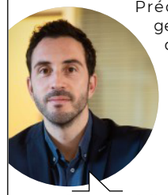

Thomas Le Gall

Isabelle Maistre, présidente, a été élue au sein au collège « Organismes adhérents » de la Fédération nationale des offices publics de l'habitat, en décembre 2023, en qualité de représentante de la région AURA.

Isabelle Maistre

Udaf de l'Ain

Directrice de l'Udaf 01, **Catherine Michon** quitte l'Ain pour la Nouvelle-Aquitaine, où elle prend la direction de l'Udaf des Deux-Sèvres le 9 avril. **Mélanie Valette**, responsable du service PJM (Protection juridique des majeurs), devient directrice de l'Udaf 01 le 2 avril.

Catherine Michon et Mélanie Valette

Val Horizon

Armand Rosenberg a quitté la direction générale de Val Horizon et de Domb'Innov, et dirige aujourd'hui la fondation AJD Maurice Gounon, à Caluire (69). Il est remplacé par **Vincent Doyet**, auparavant directeur général adjoint.

Armand Rosenberg et Vincent Doyet

En bref

MNA : un centre à Ambérieu

Missionné par le Département, Alfa3a a ouvert un nouveau centre d'accueil pour mineurs isolés à Ambérieu-en-Bugey le 11 janvier. Disposant de 32 places, il a accueilli dès son ouverture 25 enfants, transférés du centre de Jasseron temporaire qui a fermé ses portes.

Un partenariat a été mis en place avec le centre social Le Lavoir pour favoriser l'intégration culturelle des jeunes en plus de leur accompagnement scolaire et professionnel.

ÉDITO

PAR JACQUES DUPOYET, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Vers des fondamentaux

Jour après jour, les titres de nos quotidiens se succèdent, alimentant sans cesse dans nos sociétés un sentiment d'insécurité résultant de violences en tout genre, physiques ou verbales, violences entre pays, entre ethnies, violences urbaines, conjugales, routières, contre des élus, à l'école, voire même violences récentes chez nous lors de l'inauguration du Salon de l'agriculture… N'épargnant aucun pays, aucun corps social, ce phénomène semble devoir se développer, sans maîtrise aucune, comme ultime mode d'action, autant pour faire entendre la voix des sans voix que pour assouvir les plus bas instincts ou les ambitions de certains.

La violence est partout, rentrée ou éclatante. Ce ne sont pas les prothèses posées de-ci de-là, ne serait-ce que dans notre propre pays avec des garde-fous comme les multiples Hauts Comités, Hautes Autorités ou Autorités en tous genres que l'on a vus fleurir au cours des décennies pour apporter des réponses adaptées aux diverses problématiques posées, qui seront à elles seules aptes à endiguer ce phénomène. Bien au contraire, elles attisent parfois elles-mêmes ressentiments et amertumes, soit par leur silence, soit par leurs actions pouvant convenir à certains et non à d'autres. Ainsi va notre monde, depuis que l'homme est homme.

Ne sommes-nous pas en fait actuellement en train de vivre l'effondrement du mythe d'une nouvelle Babel qu'ont bâtie pour nous, à marche forcée et semble-t-il pour notre plus grand bien, les tenants d'un certain monde économique, politique et médiatique agissant dans une vision de paix locale, nationale, européenne et planétaire durable ? Sous couvert d'efficacité et d'humanisme affirmé, ils ont parfois, peut-être même à leur insu, contribué à instaurer un rapport dominants-dominés ne pouvant se traduire aujourd'hui que par les conflits collectifs ou individuels que nous connaissons.

Entre les deux Babel, l'issue risque bien d'être la même. Notre tour de Babel contemporaine se retrouve pleinement dans des réseaux sociaux alimentés en permanence par de nombreuses fake news, dans notre puissance cybernétique et internaute, dans une langue internationale imposée, mais aussi dans l'abandon de règles de vie et d'usages jugés dépassés et surtout dans un système économique qui annonce de graves faiblesses comme il nous est permis de le constater ces temps-ci.

Pour éviter de voir s'affaisser à son tour la Babel que nous connaissons, pour autant que nous en considérions pour partie le bien-fondé, ne serait-il pas opportun d'en réformer la logique et les fondamentaux pour en faire tout autre chose ? Et que du simple citoyen, électeur au demeurant faut-il le rappeler, aux grands décideurs politiques, économiques ou médiatiques, tous tant que nous sommes nous nous fassions enfin violence à nous-mêmes pour sortir honnêtement de nos petits prés carrés et nous intéresser effectivement au bien commun en dehors de toute idéologie et soif de dominations en tout genre ?

C'EST VOUS QUI LE DITES !

L'autodétermination touche tous les êtres humains et c'est un combat de tous les jours pour moi. Je veux être reconnue pour mon savoir-faire et résoudre mes difficultés.
C'est moi qui choisis le sens de ma vie tout en respectant les autres, les règles de l'établissement, de la société. On peut me donner des conseils, mais je prends la décision finale, sans influence. Je sais dire mes préférences, faire des choix, agir en fonction d'elles, dire mes besoins et aller chercher du soutien.
L'autodétermination, c'est des petits choix sur la manière de s'habiller ou l'heure du réveil. C'en est aussi des plus grands comme choisir son métier ou déménager pour quitter le foyer pour vivre en appartement comme tout le monde.

CAROLINE VOLLSEN

COUTURIÈRE EN ESAT, TRADUCTRICE FALC*, INTERVENANTE PAIR ET FORMATRICE AU GAPAS

(LORS DE LA CONFÉRENCE SUR L'AUTODÉTERMINATION ORGANISÉE LE 13 FÉVRIER PAR LA COMMISSION USAGERS DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ DE L'AIN ET L'ARS.)

* Facile à lire et à comprendre

Boutiques solidaires de saison

À l'Escale Côtière à Miribel, toutes les occasions sont bonnes pour impliquer bénévoles et bénéficiaires dans une action commune, comme l'ouverture de boutiques éphémères, à petits prix, pour tous publics. Après « Tout autour du cœur » pour la Saint-Valentin, le tiers-lieu solidaire prépare sa boutique de printemps. Rendez-vous du 29 avril au 25 mai.

https://www.facebook.com/habitatethumanismeain

> Le logement a un impact fort sur la relation aux autres et pour (re)créer des liens sociaux et des lieux de solidarité.

SYLVIA PLION
DIRECTRICE DE L'HABITAT SPÉCIFIQUE ET INCLUSIF CHEZ DYNACITÉ

« Avec 7 000 naissances par an et l'augmentation de la population dans nos villages, la politique familiale est un sujet central pour le Département. »

HÉLÈNE BERTRAND-MARÉCHAL
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE ET VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE

APF France Handicap
Oser le sport

Escrime, basket fauteuil, boccia, tennis de table : lancée par l'APF France Handicap, l'invitation à oser le sport, quels que soient le handicap et l'âge, a donné lieu en 2023 à des Handilympiades riches de rencontres et découvertes, avec deux équipes ain-dinoises victorieuses au tournoi régional ouvrant l'accès à la finale nationale.
Dans la foulée, le sport est plus que jamais la une de l'association départementale en 2024 avec deux grands projets. Fin mai, une randonnée itinérante en vélo de cinq jours permettra à six personnes handicapées de sillonner les routes de Bourgogne du Sud, avec matériel adapté et accompagnants. Début septembre, le rêve d'assister aux Jeux paralympiques à Paris deviendra réalité pour huit personnes à mobilité réduite.
Autre projet d'envergure mené par l'AFP de l'Ain : l'organisation des Journées nationales du polyhandicap, du 12 au 14 juin, qui se dérouleront pour la première fois à Bourg-en-Bresse.
Thème 2024 : « De l'enfance à l'âge adulte : les défis du passage ».

Bravo aux participants des Handilympiades 2023 !

Vu sur Facebook

L'Ain, le Département - 21 février
Mya, golden retriever de 7 ans, est "chien-visiteur". ❤️ Elle intervient en établissement pour apporter une présence et un peu de douceur. 🐾 A la Maison de l'enfance de Bourg-en-Bresse, elle redonne ainsi confiance aux enfants accueillis.

Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ain - 1er février
INCROYABLE !!! En moins d'une journée, la billetterie de la Journée Internationale des Droits des Femmes 2024 du CDOS 01 est complète !

Dynacité - 23 février
(PRESQUE) TOUS LES MÉTIERS SONT CHEZ DYNACITÉ 👩‍🔧
Dynacité emploie près de 600 personnes qui exercent 80 métiers au service du logement. Pompier.e n'en fait pas partie, mais vous trouverez forcément un poste qui vous ressemble.
Dynacité recrute, partout sur notre territoire

ADMR de l'Ain - 15 février
[LE SAVIEZ-VOUS ?] Le réseau ADMR de l'Ain a créé, il y a bientôt 3 ans, sa propre plateforme de recrutement Recrut'ADMR01 !

VITE DIT !

Rencontres des pros de santé
Le Département organise les premières Rencontres des pros de santé (ouvertes aux professionnels de l'Ain et d'ailleurs, et aux étudiants), le 11 avril, à Bourg-en-Bresse. Tables rondes, témoignages, ateliers permettront d'échanger de partager des expériences, renforcer les liens, valoriser des parcours inspirants. Participation gratuite.
Inscriptions en ligne : www.ain.fr/rencontres-pros-sante

Web-série médico-sociale
L'unité territoriale Orsac du Plateau d'Hauteville s'est lancée dans la vidéo pour mieux faire connaître ses établissements et valoriser l'engagement de son personnel. Après la réalisation et la mise en ligne d'un web documentaire interactif, une mini-série a vu le jour. Deux ou trois épisodes sont diffusés chaque semaine pour montrer comment s'organise la vie des patients au quotidien, les soins proposés, mais aussi découvrir des histoires et des parcours. « *Nous voulions casser l'imagée carrée de l'hôpital et montrer l'humain derrière les soins et les machines* », explique le réalisateur Éric Simard.
https://www.youtube.com/@ORSAC_UT_Hauteville

Cent pour un toit
L'association Cent pour un toit 01, qui permet à des familles sans solution d'hébergement d'être logées (essentiellement des personnes déboutées du droit d'asile) grâce à la solidarité de donateurs et de propriétaires bailleurs privés ou publics, s'est agrandie de deux nouvelles antennes, à Gex et Plateau-d'Hauteville. Au total, Cent pour un toit loge actuellement dix-sept familles et apporte un soutien financier à deux autres.

Ça bouge du côté du domicile ! L'ambitieuse réforme des SAD*, au-delà d'un changement sémantique, promet une transformation profonde du secteur qui serait accentuée par une hypothétique loi grand âge qui joue l'Arlésienne. Alors que le virage domiciliaire s'impose comme une réalité, les acteurs du secteur, tenus dans des postures délicates par les crises de recrutement, de financement et de gouvernance, font ce qu'ils peuvent pour répondre à une demande croissante et des missions nouvelles. Décryptage de ces enjeux avec Marc Dupont, fort de sa vision départementale, régionale et nationale.

*Service autonomie à domicile

Marc Dupont

PRÉSIDENT DE L'ADAPA, D'UNA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET VICE-PRÉSIDENT D'UNA

« Les SAD représentent un saut qualitatif important dans nos missions »

Comment va le domicile ?
Globalement pas très bien, mais ce n'est malheureusement pas nouveau. La première difficulté est la crise du recrutement qui a plusieurs raisons, dont la problématique salariale. Tout le monde reconnaît l'importance de ces métiers, mais on se satisfait qu'ils soient payés au SMIC pendant les six et sept premières années d'exercice. Le deuxième sujet est la crise de financement. Malgré les efforts de certains départements, la situation est extrêmement précaire. Au niveau d'UNA, un quart des structures sont à la limite de la rupture de trésorerie. Le prix de revient de l'heure d'aide à domicile est d'environ 30 €, mais le tarif de valorisation est fixé à 23,50 €. Cherchez l'erreur ! Les associations prennent sur leurs fonds propres qui ne sont pas extensibles à l'infini. On arrive à des cessations de paiement. Le secteur est plein de promesses et d'ambitions, mais il est plombé par des problèmes liés à sa gouvernance, son financement.

Personne n'a conscience du souci ?
Tout le monde en est conscient, mais peu de personnes parmi celles qui ont la solution prennent de bonnes décisions. Plus largement, il y a des enjeux structurels, dont une crise de la gouvernance tricéphale (État, département, CNSA*). Dans le secteur des personnes âgées, elle a atteint ses limites. On l'a vu pendant le Covid où les ARS** se sont reposées sur les Conseils départementaux. Ça donne des situations pas efficaces sur le plan de la gestion des affaires publiques. Tout le monde n'a pas la même implication sur le sujet. Les ARS sont plus focalisées sur les établissements et le sanitaire que sur la question de l'aide à domicile où elles ont moins de connaissances et de leviers d'action.

Comment négocier le « virage domiciliaire » ?
Il repose d'abord sur l'envie de nos compatriotes de vieillir le plus possible chez eux. À cela s'ajoute une crise de défiance vis-à-vis des EHPAD dont certains sont dans un état de sous-fréquentation assez grave. La question n'est pas tellement l'appétit des Français pour le domicile. C'est : comment faut-il s'y prendre pour ne pas être uniquement sur l'exercice des tâches ménagères (qui font partie du travail), mais être présents sur la prévention, le repérage des fragilités, le maintien du lien social ?

Qu'est-ce qui bloque ?
Il y a un sujet global d'attractivité des métiers, mais des enjeux spécifiques à notre branche. Sur l'exemple des salaires, il y a eu le fameux avenant 43 avant la crise Covid puis les Ségur, les Laforcade… Parce que l'avenant a été refusé à l'agrément dans la branche pendant un temps, il a été rattrapé par d'autres mesures. Résultat : au niveau d'UNA, l'écart de rémunération entre les établissements et le domicile est plus important qu'avant la crise. Pour un salarié, il est difficile de ne pas répondre à la sollicitation d'un EHPAD qui garantirait 300 euros de plus par mois. Il faut avoir la foi ou rejeter le modèle de l'EHPAD, ce qui renvoie aux innovations managériales et au pilotage des structures.

> « Un quart des structures sont à la limite de la rupture de trésorerie »

C'est une manière de se battre avec vos propres armes ?
La rémunération est sous contrôle strict des pouvoirs publics, mais nous avons la main sur des sujets comme la qualité de vie ou travail, l'organisation, l'autonomie des salariés… C'est notre responsabilité d'employeur d'être suffisamment imaginatif pour proposer des façons de travailler motivantes. Les Équipes à responsabilités élargies de l'Adapa, c'est une volonté de répondre à ce besoin d'autonomie, cette recherche de sens.

Sans salariés présents et impliqués, pas de virage domiciliaire…
C'est clair que si l'on n'arrive pas à résoudre ce problème d'attractivité, je ne sais pas comment ça va se passer avec une demande plus importante. Les politiques commencent à en prendre conscience. C'est pour cela que le secteur n'est peut-être pas condamné irrémédiablement. Il faut passer à l'action et réfléchir par exemple en termes de convention collective unique sur tout le secteur associatif, même s'il y a des résistances. Dans la branche de l'action sanitaire et sociale, Axess négocie pour les établissements de la 51 et la 66 et ce n'est pas simple. Chacun attend l'autre au tournant.

Le cœur du problème n'est-il pas un manque de reconnaissance ?

Dans l'esprit de certains, le secteur ne reste pas très loin de la domesticité, des aides ménagères. Il est assez surprenant de voir que le répertoire des catégories socioprofessionnelles de l'INSEE place encore les aides à domicile avec les aides ménagères et non les travailleurs sociaux. Mais d'autres n'en sont plus là. C'est d'ailleurs le sens du cahier des charges des SAD qui intègre un saut qualitatif très important.

Il y a encore une scission entre domicile et établissements ?

La scission se fait entre la vision de l'aide à domicile comme un travail social (portée par le cahier des charges des SAD) et une représentation de l'aide ménagère avec des tâches faisables par n'importe qui. C'est la vision du domicile d'il y a quarante ans ! Désormais, on se préoccupe du lien social, de la prévention, de sujets plus pointus. Il y a du chemin à faire sur la reconnaissance du secteur du domicile comme un acteur du système de santé et médico-social. Les professionnels qui voient le plus souvent les usagers sont nos salariés. Ils ont plein de choses à dire, mais on ne les reconnaît pas toujours.

La réforme des SAD peut changer la donne ?

Oui. Le cahier des charges a été co-construit entre la DGCS*** et les fédérations nationales. On s'est investis dans la rédaction en tirant le plus possible vers le haut, mais certains points ne sont pas encore tranchés par le cahier des charges comme le financement des nouvelles missions. Au niveau régional, l'ARS dit que ce sera financé par les économies d'échelle liées aux mutualisations. Ça n'a pas de sens ! Les SAD n'ont pas été créés pour faire des économies, mais pour faire un saut qualitatif dans les missions du secteur. Il y a une redéfinition vers plus de coordination et vers des missions plus ambitieuses sur le repérage des fragilités, le lien social, autant d'éléments déjà mis en œuvre sans être reconnus ou valorisés. Tout le monde s'accorde pour dire que la séparation du sanitaire et du social était une bêtise pour la qualité de la prise en charge.

Pourquoi a-t-elle eu lieu ?

Ce sont deux cultures différentes. Pour revenir à l'histoire, il y avait un côté noble (le soin) et un autre (le domicile). Dans la construction du système sanitaire et social français, on s'est d'abord préoccupés du soin avec la loi de 70 puis du médico-social avec la loi de 75, revue en 2002. Ce ne sont pas les mêmes financeurs, les mêmes décideurs. Ce sont deux histoires parallèles qui ne se rencontrent pas souvent.

Les structures sont-elles prêtes à la création des SAD ?

Je ne sens pas un engouement extraordinaire. La création des SAD est compliquée. Les SSIAD**** vont être obligés de s'associer avant fin 2025 sous peine de perdre leur agrément. Certains de ces opérateurs n'ont pas envie d'être absorbés. Les SAAD***** pourront continuer à faire de l'aide simple. Derrière cela, il y a la place laissée à l'emploi direct, aux autoentrepreneurs qui ne pourraient pas répondre aux missions des SAD nouvelle formule. Un autre sujet concerne les attentes des pouvoirs publics sur la couverture du territoire. Veulent-ils un maillage par communes avec l'appui des CCAS****** ? Au niveau des cantons ? Un grand jeu de Monopoly s'annonce sans que l'on connaisse les règles.

> « Il y a du chemin à faire sur la reconnaissance du secteur du domicile »

Les cartes vont être rebattues ?

Ça devrait. Tout le monde est dans les starting-blocks en surveillant ce que font les voisins. Au niveau d'UNA, la question n'est pas de partir à l'abordage, sinon c'est perdu d'avance. On ne peut pas avancer sans connaître les attentes des pouvoirs publics qui guideront l'association des structures. Quelle politique de couverture du territoire veut-on ? Le secteur est partagé entre les entreprises de service à la personne, le milieu associatif et les particuliers employeurs. Il ne faut pas croire que les intérêts sont convergents. Les entreprises ont intérêt à ce que ce soit le plus dérégulé possible, mais la dérégulation ne fait pas une politique.

Pendant ce temps, la loi grand âge se fait désirer…

Ça fait des années qu'on en parle. Tout le monde est d'accord pour une loi de programmation, de financement, de gouvernance, mais on n'arrive pas à concrétiser la décision. La loi bien vieillir est très légère.

Que faudrait-il attendre d'une grande loi ?

De clarifier les choses concernant la gouvernance, le financement et de construire le secteur de l'autonomie. Il faudrait une loi de programmation et d'orientation comme celle de 2005 dans le champ du handicap qui précise le fonctionnement du secteur et ses relations avec l'extérieur. Si l'on fait une loi pour quinze ans, il serait utile d'inclure ces dimensions pour donner de la perspective et ne pas se limiter à de grandes considérations philosophique. ■

** Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie / ** Agence régionale de santé / *** Direction générale de la cohésion sociale / **** Service de soins infirmiers à domicile / ***** Services d'aide et d'accompagnement à domicile / ****** Centres communaux d'action sociale*

NOUR ALLOUACHE

La franche attitude

PAR GAËLLE LANIER

Nour Allouache détonne dans le paysage burgien. Avec son association Jemna Mix Attitudes, elle bouscule parfois les codes et trace son chemin, remplie d'une belle confiance et guidée par son 6e sens : l'intuition.

« GRÂCE À MES ÉTUDES D'ARABE LITTÉRAIRE, J'AI DÉCOUVERT LA BEAUTÉ DE CETTE LANGUE, J'AI APPRIS MON HISTOIRE. JE N'AI PLUS VU L'ARABE PAR LE PRISME DE MA PETITE CAMPAGNE. »

Elle n'est pas du genre à faire des courbettes. Nour Allouache, c'est un franc-parler, un débit rapide aux accents de slam, un sourire en coin. Un mélange de la Bourgogne où elle est née, de l'Algérie, le pays de ses parents, et de la région parisienne où elle s'est trouvée. C'est avec tous ces bagages qu'elle est arrivée en 2017 à Bourg-en-Bresse avec son mari et ses enfants. Mais très vite, celle qui appréciait la qualité de vie burgienne a senti un vide. Un entre-soi trop pesant. « *Je sortais de Paname et j'avais la chance d'avoir bâti une vie d'adultes dans une sorte de diversité. À Saint-Denis, j'étais dans mon pays, j'étais Nour.* »

Montée dans la capitale pour suivre des études d'arabe littéraire dans une annexe de la Sorbonne, la jeune femme se retrouve vite dans un monde de précarité. Pour gagner sa vie, elle devient animatrice dans les quartiers. Elle découvre au passage le slam, « *l'écriture, mon sport, mon moyen d'expression, mon plaisir* ». Puis elle passe éducatrice de rue et se prend la misère humaine en pleine face. La déscolarisation, la violence, les réfugiés. « *J'ai vu la réalité. J'ai mis les mains dedans.* »

LA DICTÉE POUR TOUS, LE DÉCLIC

Riche de toute cette expérience, de ce brassage de publics et de cultures, elle écoute son intuition. « Mon 6e sens : Cette petite voix, je lui ai fait un loft ». À Bourg, elle décide avec son complice, Mourad Ameriou de créer un événement pour fédérer les publics. Il prendra la forme de la « *Dictée pour tous* », à la salle des fêtes. « *Un miracle, plus de 400 personnes. Des gens de partout, de la ville et de la ruralité, du foot, des jeunes de quartiers, des sourds.* » Un déclic. Elle fonde alors en 2019 son association « *Jemna Mix attitudes* » autour de trois piliers : l'accès à la culture, l'insertion et le sport par une nouvelle discipline, le teqball. « *L'idée, c'était de casser l'entre-soi et d'apprendre à vivre ensemble. Que seraient les Schtroumpfs sans Gargamel ?* » lance-t-elle dans son style toujours très imagé.

La machine est lancée. Depuis cinq ans, Nour Allouache multiplie les projets, notamment sur les quartiers prioritaires. Elle travaille aussi avec les femmes à la Reyssouze « *parce qu'il n'y a pas que le 8 mars* ». Elle s'est même payé le luxe de créer un « labo de l'emploi » où elle a fait le pari de réunir entreprises, monde de l'insertion et offreurs de compétences, « *la main qui donne, pas celle qui reçoit* ». 80 personnes à la première édition, 200 à la suivante.

Avec son association, Nour Allouache a l'impression d'avoir « *pris une place qui n'était pas prise* ». Peut-être celle d'un caméléon. « *Kamel et Léon* ». ■

Bio

Bourguignonne, de parents algériens, passée par Paris et sa banlieue avant une arrivée à Bourg-en-Bresse en 2017.

43 ans, mariée, deux enfants.

Co-fondatrice et chargée de projet de l'association Jemna Mix Attitudes.

https://jemnamixattitudes.com/

Slogan de l'association : bouleverse les habitudes, mixe les attitudes.

> « Apprendre à vivre ensemble

le 29/03/2024

PODCAST

Écouter la table ronde intégrale sur interaction01.info

Habitat indigne
Quel bilan dans l'Ain ?

Érigée au rang de priorité du gouvernement, la lutte contre l'habitat indigne concernerait près de 4 millions de Français dans 450 000 logements. Des chiffres impressionnants qui recouvrent des enjeux à la fois sanitaires, sociaux, économiques… Dans l'Ain, les acteurs se mobilisent depuis plus de dix ans pour lutter contre ce fléau avec des résultats encourageants. État des lieux.

Multifacette

Le terme d'habitat indigne recouvre une variété de situations aux conséquences très vastes.

Quand on pense habitat indigne, on pense souvent marchand de sommeil. Mais la réalité est bien plus large. Danielle Balu en donne une définition plus globale : « *Des logements dont* ***l'état ou celui du bâtiment où ils sont situés exposent les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé.*** » Isabelle Chanel indique deux textes complémentaires : le décret décence qui fixe les règles à suivre par le propriétaire bailleur et le locataire ainsi que le règlement sanitaire. Aux atteintes à ce dernier, s'ajoutent celles à la santé avec l'insalubrité et celles à la sécurité qui peuvent se traduire par un arrêté de péril. « ***L'essentiel des signalements porte sur la non-décence.*** *On a un ratio de 8 à 10 % de logements insalubres faisant l'objet d'un arrêté de péril* », détaille Sémia Menai. L'habitat indigne peut aussi être le fait des locataires, même si ce n'est pas la majorité des cas dans l'Ain. C'est là-dessus qu'intervient le récent dispositif Incurie d'Ain'Appui. « *On peut aller sur place, évaluer, former les acteurs et orienter* », précise Olivier Molé.

Un problème universel

« ***Il y a de l'habitat indigne partout, mais qui se caractérise différemment, avec des poches plus soutenues dans les secteurs urbanisés*** », affirme Sémia Menai. Le repérage des logements potentiellement concernés est possible à partir de données comme l'année de construction et le niveau d'équipement. Une cartographie du vieillissement par intercommunalité permet alors d'estimer et d'identifier les risques.
Le Bugey est concerné, de même que le Pays de Gex, avec ses spécificités. Malgré beaucoup de constructions récentes, « *beaucoup de personnes vivent en suroccupation et l'habitat se dégrade vite* ». Isabelle Chanel va plus loin : « *La tension sur le logement est telle qu'il est tentant d'en créer dans des caves, garages, sous-sols.* ***Dans des zones tendues, ce n'est pas l'année de construction qui est le problème. C'est l'usage du bâti.*** »

> Beaucoup de personnes vivent en suroccupation.
>
> **ISABELLE CHANEL**

« Les moyens financiers ou humains existent. Ne sont-ils pas assez connus, simplifiés dans leur mise en œuvre ? Notre souhait dans l'Ain est de sensibiliser les élus, de les convaincre d'utiliser les outils et d'aller au bout des démarches. »

DANIELLE BALU
SOUS-PRÉFÈTE DE L'ARRONDISSEMENT DE NANTUA

« Le souci est que nous faisons face à des situations très compliquées où le premier réflexe est de privilégier la sortie du logement pour que les ménages vivent dans des conditions acceptables. Mais avant d'avoir eu le temps de mettre la machine en route sur le logement, d'autres occupants arrivent. »

ISABELLE CHANEL,
DIRECTRICE DE L'ADIL DE L'AIN

« L'élément fondamental est qu'on ne peut pas travailler seul. Ces problèmes sont complexes, liés à la personne, à son environnement social, sanitaire, matériel. Nous avons besoin d'une approche globale, de travailler en réseau. »

OLIVIER MOLÉ,
DIRECTEUR D'AIN'APPUI

« Les politiques publiques ont beaucoup évolué. Les subventions de l'État, portées par l'ANAH, sont massives et ont été majorées pour permettre aux propriétaires bailleurs et occupants de bénéficier de travaux d'ampleur dans leur logement et de les rénover afin qu'ils soient le plus sains possible. »

SÉMIA MENAI
CHEFFE DU SERVICE HABITAT ET CONSTRUCTION À LA DDT DE L'AIN.

> Ce n'est pas un problème anecdotique.
>
> **OLIVIER MOLÉ**

En ordre de bataille !

C'est en **2011 que s'est créé dans l'Ain le pôle de lutte contre l'habitat indigne**, regroupant des acteurs engagés sur le sujet : État, ADIL, Département, ville de Bourg-en-Bresse, EPIC, CAF, ARS… « *Nous faisons partie des départements à s'être organisés le plus tôt* », insiste Sémia Menai. « *On a vite repéré l'enjeu et on s'est organisés pour mobiliser les partenaires qui ont répondu présents et sont actifs.* »
Les réunions sont fréquentes, sous le pilotage de Danielle Balu. La sous-préfète de Nantua est la référente départementale pour la lutte contre l'habitat indigne, comme l'étaient ses prédécesseurs. « *Nous avons une particularité sur l'arrondissement avec un habitat assez ancien et une multiplicité de cas de logements indignes.* » Le lien avec le versant judiciaire et une procureure très impliquée sont d'autres atouts.
Le pôle incorpore désormais la lutte contre la précarité énergétique, une spécificité de l'Ain appelée à faire école. Les « passoires thermiques » peuvent en effet contribuer à accélérer la dégradation d'un logement et deviennent un enjeu pour de nombreux ménages, notamment défavorisés.
La dimension partenariale n'oublie pas les élus de terrain et les collectivités qui sont fréquemment rencontrés et accompagnés sur ces thèmes. « *On s'est déplacé dans les arrondissements pour parler de la lutte contre l'habitat indigne. C'est un sujet difficile pour les maires* », précise Danielle Balu.

Des solutions adaptées

« *Tous les propriétaires que l'on peut croiser dans les signalements d'habitat indigne ne sont pas des Thénardier* », insiste Danielle Balu. Certains, de bonne foi, se retrouvent dépassés par les travaux. D'où l'importance d'encore **mieux communiquer et accompagner vers l'offre d'aides qui a été revalorisée.**
Certains territoires se sont saisis du problème. Haut-Bugey agglomération a créé une Maison de l'habitat et teste le permis de louer à Nantua où une déclaration et une visite s'imposent avant la mise en location. L'objectif est de mieux connaître les logements pour améliorer leur qualité.

Côté coercitif
Le dispositif de conservation des aides aux logements permet de « bloquer » le versement des aides au propriétaire pendant 18 mois jusqu'à ce qu'il réalise les travaux. À cela, s'ajoutent les amendes pour non-respect du règlement sanitaire départemental qui contribuent à accélérer le démarrage des travaux.
À plus grande échelle, les opérations de restauration immobilière visent à identifier un ou plusieurs bâtiments dans des copropriétés. **Un sujet généralement complexe à traiter.** « *La difficulté est le repérage. Un propriétaire peut signaler un problème, mais on s'attache à voir la copropriété dans sa globalité. Souvent, quand il y a un logement indigne, d'autres ont des difficultés* », résume Sémia Menai. Le projet de loi en cours d'examen sur la lutte contre l'habitat indigne a pour ambition de s'attaquer plus fortement à l'enjeu des copropriétés en facilitant ces opérations. « *Elles ont l'avantage d'accompagner l'élu de A à Z dans l'élaboration d'un projet.* »

Des réponses fines
C'est après avoir repéré le **nombre important de propriétaires en situation d'incurie** que l'ARS a lancé un appel à projets pour créer un dispositif sur la question. « *L'éventail de situations d'habitat indigne est large. Nous intervenons sur le volet lié à la façon d'habiter* », résume Olivier Molé. « *Le **financement était prévu pour 15 personnes la première année. On a repéré 50 situations ! Cette année, nous avons 80 personnes en file active.** Ce n'est pas un problème anecdotique.* »

ANIMATION : XAVIER JACQUET, CHRISTOPHE MILAZZO
SYNTHÈSE : CHRISTOPHE MILAZZO
RÉALISATION RCF : MAUREEN MATRINGHEN
PHOTOS : GUILLAUME CATALA

Mieux repérer pour agir

Le constat est sans équivoque. « ***Nous avons une augmentation flagrante des signalements,*** *notamment des sollicitations auprès de l'ADIL* », témoigne sa directrice. En 2015, l'association dispensait 500 conseils par an. Le chiffre a grimpé à 1 200 grâce au travail conjoint des différents acteurs et à la communication renforcée.
Le lancement fin 2022 de la plateforme Histologe a joué un rôle. Cet outil où chacun (locataire, aidant, intervenant extérieur…) peut déposer un signalement est complémentaire de la plateforme téléphonique de l'ADIL, guichet unique de la lutte dans le département.
Toutefois, sur les 1 169 conseils dispensés par l'ADIL, seuls 189 ont fait l'objet d'un signalement sur Histologe. « ***Quand un logement nous est signalé, on analyse la situation.*** *Un certain nombre d'entre elles peuvent commencer par des démarches de mise en demeure du propriétaire de respecter la réglementation* », détaille Isabelle Chanel.

Le fléau des marchands de sommeil

Services de l'État, parquet et pôle de lutte contre l'habitat indigne œuvrent aussi main dans la main contre les marchands de sommeil afin de recueillir les éléments nécessaires pour les identifier. « ***La connaissance du territoire permet de les cibler. Certains ont essaimé leur patrimoine pour passer sous les radars*** », témoigne Isabelle Chanel. « *Avec une vision partielle, vous pourriez dire que ce n'est qu'un cas anecdotique. Mais quand on retrouve ces mêmes propriétaires dans des communautés de communes différentes, avec des ménages ayant un profil similaire, vous avez un faisceau d'indices pour prouver que ce n'est plus un hasard.* » Sémia Menai ajoute : « ***Ces victimes sont extrêmement fragiles, précaires et ont peur.*** *Ils ne viendront pas forcément vers nous pour dire qu'ils sont victimes de marchands de sommeil. C'est un travail collectif dans lequel la CAF est un partenaire essentiel.* »

Cette table ronde sera disponible en podcast le 29/03/2024 sur https://www.interaction01.info/

FOCUS Aides aux vacances

Auprès de qui se renseigner ?

- Employeur ou comité d'entreprise
- CPAM Mutuelle CAF MSA
- Établissement scolaire de votre enfant
- Structures et collectivités publiques (CCAS, MDPH…)
- Associations caritatives dont vous êtes bénéficiaire

Chèques-vacances et programme de l'ANCV

Chèques vacances accessibles aux salariés et agents publics via leur employeur, et remis automatiquement aux familles bénéficiaires par la Caf ou la MSA.

Les principales aides

Pour un projet de vacances individuel, collectif ou familial, de nombreux professionnels de l'action sociale peuvent vous aider.

Familles

Aides de la Caf ou de la MSA pour séjourner dans des établissement labellisés Vacaf :
- Aide aux vacances des familles (AVF) : 50 à 65 % du coût d'un séjour familial de 8 jours ou plus (aide au transport pour une si plus de 200 km).
- Aide aux vacances des enfants (AVE) : 40 à 70 % du coût d'un séjour d'un enfant dans un centre.

Vacances apprenantes de l'Éducation nationale, incluant renforcement des apprentissages et activités ludiques sportives, culturelles et de loisirs :
- École ouverte : accueil gratuit au sein des établissements, avec des activités, des séjours, mini-camps et excursions.
- Colos apprenantes : séjours de printemps, d'été et d'automne subventionnés par l'Etat pour les enfants et jeunes éligibles*.

* Mineurs en situation de handicap, de décrochage scolaire, relevant de l'aide sociale à l'enfance, domiciliés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, ou dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 500 €.

Certaines associations caritatives comme le Secours populaire ou le Secours catholique aident financièrement les familles à pouvoir partir en vacances.

Jeunes adultes

- Programme Départ 18:25 de l'ANCV : destiné aux étudiants boursiers, jeunes en contrat d'apprentissage ou de service civique, titulaires d'un emploi d'avenir ou d'un contrat de génération, il peut couvrir jusqu'à 80 % du prix d'un séjour (maximum de 250 € par personne).
- Parcours vacances de la Mission locale : accompagnement et aide financière de 180 € en chèques vacances pour les 16/25 ans dont le quotient familial est inférieur à 900 €.

Seniors

- Programme Seniors en vacances de l'ANCV : séjours à tarif préférentiel avec une aide financière sous condition de revenus, pour des particuliers et des organismes organisant des séjours en groupes.

Personnes en situation de handicap et publics fragiles

Bourse solidarité vacances de l'ANCV : -30 à -70 % de réduction pour des séjours touristiques de personnes en difficulté économique et/ou sociale nécessitant une aide dans la préparation de leurs vacances.

Aide au projet vacances de l'ANCV : au profit des publics fragiles, par l'intermédiaire d'organismes sociaux partenaires.
Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'aides complémentaires et/ou bonifiées :
- Majoration de l'AVF et l'AVE de 200 € pour les familles dont un enfant est bénéficiaire de l'AEEH.
- Possibilité de demander un complément à l'AEEH et une prestation de compensation du handicap (PCH) auprès de la MDPH pour les surcoûts liés au séjour.
- Aides exceptionnelles du Fonds de compensation du handicap, de la CPAM et de certaines mutuelles.

Les centres communaux d'action sociale (CCAS) peuvent apporter un soutien financier pour partir en vacances.

Artistes solidaires

Concert d'anniversaire

Née à Bourg-en-Bresse au lendemain du tsunami de 2004 afin de soutenir des porteurs de projets philanthropiques, l'association Artistes solidaires est discrète mais active. Outre les animations et ventes de créations maison (objets décoratifs, gâteaux…) au profit d'actions souvent axées sur la santé, elle organisait en 2022 le rallye Tous c@ncernés pour sensibiliser sur l'après-cancer et en 2023, avec Couples et familles de l'Ain, la première Quinzaine du deuil.
À l'aube du 20e anniversaire, 2024 débute avec l'organisation d'un **concert baroque** du célèbre contre-ténor Sébastien Fournier, à la bougie, le 15 mars à Bourg-en-Bresse, à la chapelle des Jésuites, **au profit, via l'association burgienne Bleu blanc rose, notamment du financement de perruques pour les femmes touchées par le cancer,** et de la promotion auprès des coiffeurs du don de cheveux.
« *On aimerait organiser aussi un concert rock pour permettre aux femmes de sublimer leurs cicatrices par des tatouages de recouvrement* » confie Marie-Laure Gomez, présidente d'Artistes solidaires.

+ d'infos : https://www.facebook.com/artistessolidaires/

Marie-Laure Gomez,
présidente de l'association Artistes solidaires

Département

Budget solidarité

Voté le 6 février, le budget primitif 2024 du Département de l'Ain s'élève à 770,4 MF (soit + 4,1 % par rapport au BP 2023). Il affiche notamment **une hausse de 5,9 % du budget consacré à la solidarité**, qui représente plus de la moitié (52,3 %) des dépenses des dépenses réelles de fonctionnement. D'un montant total de 289,4 MF, le budget solidarité comprend les dépenses liées à l'autonomie (personnes âgées, handicap) pour 173,4 MF, à l'insertion et le logement, 58,2 MF, et à l'enfance, 57,8 MF. Son augmentation s'explique par plusieurs facteurs : la hausse des allocations individuelles de solidarité (124,41 MF, soit 43 % du budget de la solidarité), celles des dépenses relatives à la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) et la création de nouvelles places d'accueil pour les enfants confiés, le taux d'évolution de 3 % en faveur des établissements et services sociaux et médico-sociaux, la mise en place du Pacte local des solidarités et du projet France Travail, et les actions volontaristes (financement de la plateforme des métiers de l'accompagnement social et médico-social, dispositif pour l'habitat inclusif, plan pour la démographie médicale…).

En bref

Congrès de l'UNIOPSS

Le 34e congrès de l'UNIOPPS (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) se tient **à Lyon les 3/4 avril**. Un millier de participants sont attendus pour ce temps fort des acteurs associatifs des solidarités et de la santé. Au programme : tables rondes, ateliers participatifs, Village des exposants…

www.congres.uniopss.asso.fr

À la une du CPA

- **Semaine de 4 jours** : suite aux retours positifs de l'expérimentation menée fin 2023, les employés de plusieurs services du CPA peuvent choisir d'effectuer leurs 35 h de travail hebdomadaire sur 4 jours au lieu de 5. L'établissement est le premier hôpital en France proposant cette organisation et le plus gros employeur de l'Ain à le faire. Pour les personnels non éligibles à ce dispositif (soignants travaillant en 3x8), une expérimentation est lancée pour mesurer la faisabilité de concentrer leur présence hebdomadaire sur 3 jours en moyenne de 12 h.

- **Le projet médico-soignant 2024-2028** du CPA renforce les dispositifs de soins au plus près des patients via une amplification des équipes mobiles et un rôle accru des structures maillant le territoire. Les soins intensifs ne seront plus réservés à l'hospitalisation complète mais pourront être envisagés en hôpital de jour ou au domicile. Les équipes mobiles interviendront aussi sur les consultations post-urgence, les soins dans la semaine en sortie d'hospitalisation et la reprise de contact avec les patients « perdus de vue ». La demande de financement est formulée pour que les équipes mobiles comprennent chacune 10 à 12 ETP, soit 22 nouveaux postes – le quasi doublement des effectifs dédiés.

Surendettement

Inversion de tendance

Après des années de baisse continue, l'évolution du nombre de dossiers de demande d'ouverture d'une procédure de surendettement déposés dans l'Ain connaît une inversion de tendance en 2023 : 1 108 dossiers contre 952 en 2022, soit une hausse de 16,5 %. Une augmentation qui se révèle plus élevée qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 11,4 %) et qu'en France métropolitaine (+ 7,5 %). « *Les années précédentes, les baisses avaient été plus fortes dans l'Ain* » nuance Thierry Métayer, directeur départemental de la Banque de France, lors de la présentation du rapport annuel de la commission de surendettement de l'Ain. En 2022, la baisse dans l'Ain était même la troisième plus forte au niveau national.
Le nombre de dossiers déposés en 2023 reste inférieur de 8,9 % à celui de 2019.
60,3 % des personnes surendettées sont des actifs (57 % en AURA, 60,3 % en France métropolitaine).

Effacement de dettes

Sur un montant total des dettes des ménages surendettés de 36 M€, 39 % sont des dettes à la consommation, 29 % des dettes immobilières, 29 % des dettes de charges courantes et autres dettes.
23,6 % du montant total des dettes des dossiers clos ont donné lieu à un effacement de dettes, total ou partiel (26,6 % en AURA, 25 % en France métropolitaine).
Montant effacé moyen par dossier : 16 752 € (18 474 € en AURA, 19 745 € en France métropolitaine).

Inclusion et éducation financières

Par ailleurs, la Banque de France informe, oriente et accompagne les personnes en difficultés financières, via des mesures adaptées.
Le conseil départemental de l'inclusion financière (CDIF), qui réunit des représentants des secteurs bancaire, associatif et institutionnel, se réunit deux fois par an.

« *La connaissance économique des Français n'est pas ce qu'elle devrait être* » reconnaît Vincent Bonardi, directeur départemental des finances publiques. Afin de la renforcer et familiariser avec les notions de budget, de dépenses, d'épargne, de crédit, des actions d'éducation financière sont menées auprès des publics relais accompagnant les personnes en difficulté (travailleurs sociaux, missions locales, centres communaux d'action sociale…) et jeunes (via les collèges, missions locales et le SNU, service national universel).

En 2024, tous les collégiens de 4e passeront le passeport Educfi.

Dans le détail

- 204 dépôts de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants en 2023 dans l'Ain (191 en AURA, 223 en France métropolitaine).
- Montant total des dettes : 36 M€.
- 1 113 personnes surendettées.
- 45,4 % sont des hommes (46,6 % en AURA, 45,8 % en France métropolitaine), 54,6 % sont des femmes (53,4 % en AURA, 54,2 % en France métropolitaine).
- 59,3 % n'ont pas de personne à charge (62,4 % en AURA, 60,9 % en France métropolitaine).
- 74,6 % sont locataires (76,7 % en AURA, 75,7 % en France métropolitaine), 4,9 % propriétaires accédants (4,5 % en AURA, 5,7 % en France métropolitaine), 2,6 % propriétaires (2,7 % en AURA, 2,9 % en France métropolitaine).
- 19,9 % des ménages surendettés sont des familles monoparentales en AURA, 20,4 % en France métropolitaine.
- 15 440 € d'endettement médian hors immobilier des ménages surendettés dans l'Ain (16 783 € en AURA, 16 898 € en France métropolitaine).
- Montant total d'effacement des dettes : 9 M€.
- Dans 88,5 % de dossiers traités, les ménages surendettés ont un patrimoine de moins de 2 000 € (87,6 % en AURA, 86,3 % en France métropolitaine).
- Dans 51,9 % des dossiers traités, les ménages surendettés ont une capacité mensuelle de remboursement inférieure à 0 € (50,3 % en AURA, 49,4 % en France métropolitaine).

+ d'infos : https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/statistiques/enquete-typologique-sur-le-surendettement-des-menages-en-2023

À la une de...

Répit des aidants

La plateforme d'accompagnement et de répit des aidants du centre hospitalier de Bourg-en-Bresse est présente **à l'hôpital de Pont-de-Vaux un vendredi par mois** à partir de mars 2024 (les 8 mars, 5 avril, 17 mai, 7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre). Les aidants peuvent s'y présenter spontanément ou sur rendez-vous. L'équipe réalise des visites à domicile et propose différents temps d'activités thérapeutiques.
Tél. 04 74 47 56 87.
repit-aidants@ch-bourg01.fr

La Côtière s'entraide

La solidarité fait parfois bon ménage avec les réseaux sociaux. Le **groupe Facebook « Vivre en Côtière »**, créé par Julie Guffon et son ami aujourd'hui disparu Guillaume Bigourdan, réunit plus de 10 400 membres, résidant entre Neyron et Ambérieu-en-Bugey. Sur son fil d'actualité, on trouve des messages d'entraide en tous genres, du quotidien au professionnel, des annonces de dons et des appels à l'aide qui trouvent un écho favorable dans cette communication de proximité. Née pendant le premier confinement, cette initiative a réussi à perdurer, au-delà de la disparition de son fondateur.

Julie Guffon, administratrice du groupe.

L'ORSAC change de logo

Pour dynamiser sa communication dans le cadre du projet associatif Orsac 2030, l'association a décidé de renforcer son identité graphique et d'adopter un nouveau logo. Elle a opté pour une apparence rythmée, mais assortie de rondeurs rassurantes évoquant l'empathie et l'humanisme, les deux valeurs phares au cœur de ses actions. Les lignes représentent les parcours des collaborateurs comme des personnes accompagnées, et leur juxtaposition la rencontre.

Insertion professionnelle
Village des solutions

Créer un tiers-lieu afin de **faciliter les parcours des habitants vers l'insertion sociale et professionnelle**, leur offrir toutes les possibilités, lever les freins : c'est le but du Village des solutions de Bourg-en-Bresse, né à l'Afpa de l'Ain dans le cadre d'une expérimentation lancée par l'association nationale.
Créer des contacts entre les structures locales, réunir les compétences, mutualiser les énergies, partager l'information, co-construire ensemble : c'est l'action. Suite aux rencontres entre les partenaires, un premier « atelier d'intelligence collective » a eu pour thème les seniors puis un autre la santé. D'autres suivront : « *Des sujets comme la parentalité, la mobilité, reviennent souvent* » souligne Frédéric Freydoz, directeur de l'Afpa 01.
Au Village, naissent des initiatives loin des schémas classiques. Exemple : des échanges entre de jeunes migrants et un cercle de lecture.
Le Village est ouvert à tous. Fin 2023, son premier marché de Noël écoresponsable conviait à découvrir artisans et associations. À l'agenda 2024 : des ateliers couture, soudure, un projet jardinage...

Frédéric Freydoz

Soins naturels
Dispensaire solidaire

Le local Terre Connexion Santé a ouvert ses portes fin 2023 à Miribel. L'originalité de cette nouvelle association dédiée au bien-être et à la santé naturelle est sa formule dispensaire qui fonctionne, pour le public concerné, à prix solidaires. C'est l'esprit voulu par sa fondatrice Jacqueline Oulevay et par les praticiens soignants qui l'ont rejointe dans son projet : « *Notre objectif est de tisser des liens entre médecines complémentaires et conventionnelles et de* ***nous tourner vers des personnes peu habituées à s'occuper d'elles-mêmes.*** » Grâce aux thérapeutes solidaires, elles peuvent ainsi bénéficier, selon un tarif plancher modeste, de séances d'hypnose, de naturopathie, kinésiologie, sophrologie ou encore de médecine traditionnelle chinoise ou de reiki...

www.terreconnexionsante.com

Lors des portes ouvertes

inter-action 118
LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN
MARS 2024

AIN DOMICILE SERVICES

Pour être bien chez soi, sortons !

CAHIER PARTENAIRES

SOMMAIRE

CAHIER PARTENAIRES

Adapa
L'ITINÉRAIRE EST TRACÉ

Orsac
L'ÉNERGIE COLLECTIVE DES ORSAC'IADES

Département
PLATEFORME DES MÉTIERS DU SOCIAL

Adapei de l'Ain
LES OUTILS D'UNE VIE MEILLEURE

Reportage
DU LIEN AUTOUR DE LA TABLE

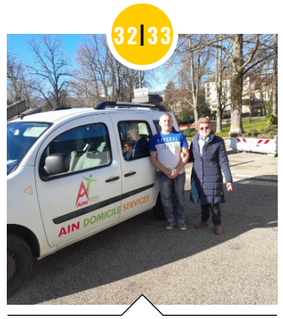

Ain Domicile Services
POUR ÊTRE BIEN CHEZ SOI, SORTONS !

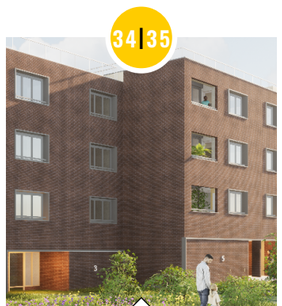

Dynacité
UN NOUVEAU VALSERHÔNE

MSA
LA MSA DU COEUR, LE LABEL DE L'ENGAGEMENT

Alfa3a
FAIRE DES SENIORS UN POINT FORT

Les Enfants de Bohème
Des liens solidaires

Quatre bonnes fées tissent leur fil d'Ariane entre les enfants aindinois, les familles, les personnes accueillantes et les partenaires. Les liens d'attachement se nouent, les histoires se créent.

PAR MYRIAM DENIS

> Une trentaine de jeunes sont en attente de leur parrain / marraine.

Elles s'appellent Karène Ohana, Eva Landry, Véronique Bertoglio et Virginie Chambard et elles sont réunies dans l'association Les Enfants de Bohème pour agir avec compétence et bienveillance dans le protéiforme champ de la protection de l'enfance.

L'association a été créée en 2019 par Karène, qui souhaitait **développer le parrainage de proximité** sur tout le département, et ainsi proposer des liens d'attachement durable à des enfants vulnérables. En 2021, le Département, convaincu de la pertinence de l'association, décide de la soutenir via son plan enfance. L'association s'est donc développée et cette nouvelle envergure permet à l'équipe d'agir également en matière **d'accueil durable et bénévole** (l'accueil au quotidien d'un enfant confié durablement au Conseil départemental) et dans **l'accueil chez un tiers de confiance.** Dans ce dernier cas, un proche de l'enfant accueille celui-ci sur décision du juge des enfants, afin d'éviter qu'il soit placé en famille d'accueil ou en foyer.

« *Les accueillant.e.s de l'association sont des bénévoles qui s'engagent auprès d'un enfant qui n'est pas le leur,* détaille Eva Landry. *Les enfants accueillis ou accompagnés se rendent compte qu'ils ont de la valeur, le bénévolat apporte cet autre message.* »

L'association se développe depuis un an sur le parrainage de proximité et recherche ses futurs parrains / marraines. Trente jeunes ont déjà pu profiter de ce dispositif et de nombreux enfants sont encore en attente de leur parrain / marraine. « *Tous les enfants aindinois de 3 à 18 ans peuvent en bénéficier, peu importe leur statut juridique*, poursuit Eva Landry. *Cet accueil quelques heures ou jours par mois concerne des enfants qui vivent dans leur famille ou sont placés en foyer ou en famille d'accueil.* »

Créer un lien affectif, aider un enfant à grandir et à s'épanouir, partager du temps ensemble, transmettre des valeurs à travers cet engagement solidaire… Autant de points positifs partagés et rendus possibles. L'association Les Enfants de Bohème accompagne chaque personne accueillante et chaque enfant dans la relation qui se construit.

https://lesenfantsdeboheme.org/

Seydou entouré des enfants de sa famille accueillante.

> « Les enfants accueillis ou accompagnés se rendent compte qu'ils ont de la valeur. »

EVA LANDRY
CHEFFE DE PROJET TIERS DIGNE DE CONFIANCE ET ACCUEIL DURABLE ET BÉNÉVOLE

La feuille de route stratégique est liée à la réflexion engagée par l'Adapa sur la transformation de son offre de service. Elle s'appuie sur ses forces et notamment la proximité.

L'itinéraire est tracé

Dans un contexte de profondes transformations pour le secteur du domicile, l'Adapa fixe un cap précis pour les prochaines années. Sa feuille de route stratégique située au croisement des valeurs et de leur déclinaison opérationnelle constitue un plan d'action cohérent vers des objectifs définis.

PAR **CHRISTOPHE MILAZZO**

Tout a commencé en **2021 avec l'élaboration d'un nouveau projet associatif**, formalisant l'identité de l'Adapa en termes de stratégie globale et de valeurs. Cette réflexion a servi de base à la feuille de route stratégique. « *Elle permet d'avoir des orientations de travail et une déclinaison opérationnelle à partir des questions de fond de notre secteur* », résume Thierry Nicolosi, directeur général. Car le domicile vit une période de bouleversements sur fond de virage domiciliaire et de réforme des SAD* impliquant transformations, besoins de coordination, de partenariats et rapprochement entre aide et soin. « ***Il nous semblait nécessaire d'avoir une ligne de conduite, de savoir comment se projeter dans les trois prochaines années.*** »
Cette feuille de route s'appuie sur les engagements existants, entérine des stratégies adoptées telles que les équipes à responsabilités élargies et favorise la cohérence entre les actions. « *C'est un outil de mobilisation des troupes qui apporte des éléments de réponse et une stratégie.* » Elle est aussi une étape intermédiaire vers la rénovation du projet de service.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Pour la construire, l'Adapa s'est appuyée sur un audit qui a identifié les atouts et les freins dans son activité. Elle a ensuite collaboré avec le cabinet-conseil E2S conseil formation dans le cadre du programme de modernisation de la CNSA. Plus généralement, le comité de direction a choisi **une méthode semi-participative.** Les responsables de secteur ont ainsi été forces de proposition sur des sujets qui les concernent.
La démarche entre dans la dernière phase avec la **validation des axes par les responsables et le conseil d'administration.** Les fiches-actions seront supervisées par des chefs de projet pour les trois prochaines années qui auront la main sur ces thématiques, le calendrier, l'équipe projet… Pour être concret et efficace, le travail impliquera un suivi régulier. Un poste spécifique devrait être créé en interne sur la gestion de projet, en lien avec le déroulé de la feuille de route stratégique. « *Ce sera une manière de* ***se donner les moyens de faire de la veille, de répondre à des appels à projets, d'aller chercher des financements*** », conclut Thierry Nicolosi.

* Services autonomie à domicile

AIDE À DOMICILE

La feuille de route stratégique

- Articule les orientations, les perspectives à moyen terme et la déclinaison opérationnelle
- Contient une cinquantaine de fiches-action
- Décline des entrées thématiques sur :
  1. La coordination et les soins
  2. Les innovations managériales et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
  3. L'activité
  4. La responsabilité sociale des organisations

Adapa
2 rue Pavé d'Amour
à Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 45 51 70
www.adapa01.fr

> Un outil de mobilisation

EN PRATIQUE

Des actions qui ont du sens

L'Adapa n'a pas perdu de temps pour engager les actions concrètes et interconnectées qui seront présentes dans sa feuille de route stratégique. Leur but est clair : améliorer le service rendu aux bénéficiaires.

« ***Améliorer la qualité de service, avoir du cousu main, adapter au mieux nos ressources, nos formations pour une meilleure efficience.*** » Voilà comment Mathilde Toussaint, responsable des ressources humaines, décrit le sens des axes prioritaires et des actions de la feuille de route. Cette même direction sera celle de l'amélioration de la qualité de service grâce à une offre plus structurée, diversifiée et mieux adaptée aux besoins des bénéficiaires.
Dans le volet « activité », l'une des premières actions concerne **le déploiement de tableaux de bord de suivi.** Le concept n'est pas nouveau puisqu'il était déjà utilisé au niveau de la direction. « *La partie chiffrée n'est pas le cœur de métier de nos responsables de secteur* », concède Émilie Monnet, responsable du pôle aide et soins. Mais la culture change, ces données devenant nécessaires pour piloter l'activité. Afin de réussir cette évolution, les tableaux de bord ont été établis avec les responsables de secteur pour connaître les chiffres qu'elles jugent pertinents. Grâce à ces outils, **le suivi des besoins sera plus précis et les réponses plus fines.**
« *Le but est d'objectiver la réalité. Ce tableau mettra en évidence que les besoins ne sont pas les mêmes partout et permettra de mieux accompagner nos équipes.* »
L'outil a été accueilli avec enthousiasme, les responsables de secteur ayant bien perçu la plus-value qu'il apporte. Chacune avait été rencontrée en amont pour expliquer la démarche. Ensuite, des bilans trimestriels, voire mensuels dans les secteurs en difficulté, serviront à analyser les résultats.

UNIFIER ET FORMALISER SANS BRIDER

L'Adapa s'appuie depuis soixante-cinq ans sur les valeurs, les savoir-faire et la capacité d'innovation de ses équipes. Pour aller plus loin et **répondre aux exigences de formalisation et d'uniformisation, elle s'engage dans la mise en place d'une démarche qualité**. Après la phase d'audit, des ateliers ont été organisés pour impulser la démarche et réfléchir ensemble sur différentes thématiques. Ils ont associé entre autres les responsables de secteur et des membres du Centre de relation client.

Derrière des termes parfois abscons comme « bientraitance » ou « repérage des fragilités » se trouvent bien souvent des pratiques adoptées de longue date par les équipes. « *C'est le vocabulaire de nos partenaires institutionnels. Pour que l'on puisse se comprendre, il faut parler le même langage, y compris en interne. Les professionnels ont les solutions.* ***On leur apporte le cadre, la réglementation, mais le travail sur la qualité vient du terrain*** », insiste Émilie Monnet.
« *La plupart des procédures métier récentes viennent du terrain* », poursuit Mathilde Toussaint.
Cette réflexion sur la qualité ayant nécessité un grand investissement, il était indispensable de lui donner du sens. « *Les questions sont : comment structure-t-on ce qui est fait pour améliorer la qualité de service et comment fait-on monter en compétences nos salariés dans des domaines qui leur parlent* », questionne Mathilde Toussaint. « *On ne voulait pas figer l'organisation, perdre ce qui était fait, mais la garder suffisamment souple et respectueuse de l'existant* », poursuit Émilie Monnet.
Après la phase de réflexion, le chantier entre dans celle de formalisation. Les éléments des ateliers seront étudiés puis rediffusés afin que chacun puisse s'approprier la démarche qui sera ensuite ajustée au gré des nouvelles réglementations, pratiques et des retours d'expérience.

« Tout est lié », résume Mathilde Toussaint. Les actions de la feuille de route stratégique sont pensées de manière cohérente et inscrivent la transformation dans la dynamique de la réforme des SAD (Service autonomie à domicile). « On a tous les ingrédients pour cette réforme. Nous avons déjà le SPASAD, l'aide aux aidants, la prévention. » Comme ici avec les ateliers Happy'tab.

Mathilde Toussaint
Pour Mathilde, le service RH poursuit ses actions, en lien avec les autres et au service des axes prioritaires de l'association sur des dossiers comme la montée en compétences, la valorisation des métiers, la prévention des risques ou encore la pénibilité.

Émilie Monnet
« Les équipes adhèrent au projet, car nous sommes partis des pratiques et des besoins », insiste Émilie Monnet. Elle relève d'une structure où tous les services travaillent ensemble, suivant des valeurs communes.

Forêt-jardin

Forts pour demain

Faire pousser une forêt comestible : l'idée paraît simple mais elle ne prend pas forme partout. À Neyron, aux portes de l'Ain, l'association Forts pour Demain s'est attelée à la tâche en plantant plus de mille arbres fruitiers. La nouvelle forêt-jardin, qui a vocation à être dupliquée dans d'autres lieux, est la traduction concrète d'**une démarche remettant la nature et l'homme, à commencer par l'enfant, au cœur d'un système nourricier et solidaire**.

Portes ouvertes, plantations collectives, visites pédagogiques : les lieux sont accueillants. A l'image de leur initiateur, Daniel Cintas, et d'une poignée d'habitants convaincus qui ont fait émerger une pépite pour la biodiversité et ouvert une brèche vers l'autonomie alimentaire.

www.facebook.com/groups/fortspourdemain/

L'association fait pousser une forêt-jardin face au fort de Sermenaz.

Insertion professionnelle

Cap sur l'agriculture

Un **nouveau parcours** destiné à favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi dans le domaine agricole a été **mis en place par le Département, en partenariat avec Pôle emploi et Agri Emploi 01**. Les personnes bénéficiaires du RSA qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une formation au sein d'une exploitation, auprès d'agriculteurs volontaires, en vue de prétendre à l'issue de leur parcours à une embauche en CDI. Plusieurs métiers sont visés et proposés aux candidats, tels que vacher, aide-maraîcher ou chauffeur de tracteur. Le coût de la formation professionnalisante et le dédommagement des agriculteurs impliqués sont financés par Pôle Emploi, tandis que le Département prend à sa charge, outre le maintien du versement du RSA, les frais de déplacement, d'équipement et de garde d'enfant, dans le cadre des crédits d'insertion.

© Freepik

À la une de...

Caf 01 : nouvelles permanences

En 2024, les permanences de la Caf de l'Ain passent de 3 à 8, auxquels s'ajoutent les accueils de Bourg-en-Bresse et d'Oyonnax et le réseau de France Services. Elles sont **ouvertes sur rendez-vous sur caf.fr, hors vacances scolaires,** à Ambérieu-en-Bugey le mercredi, Gex le mardi, Villars-les-Dombes le jeudi matin, Trévoux le jeudi après-midi, Valserhône un vendredi sur deux (en semaine impaire), Belley un mercredi sur deux (semaine paire), Saint-Maurice-de-Beynost le vendredi, Saint-Genis-Pouilly le premier mardi du mois.

Médiation santé et logement

Né d'un partenariat entre Dynacité, Alfa3a, l'État et le Département, Alecsi (action de lutte contre les excès comportementaux liés à une situation d'instabilité) est un **dispositif d'accompagnement destiné aux locataires en difficulté psychologique**, mis en place dans le Bugey, le Pays de Gex, la Plaine de l'Ain et la Côtière, et financé par la DDETS*. Identifiés par les agences Dynacité. les locataires vulnérables peuvent bénéficier de l'aide d'une infirmière médiatrice santé pour évaluer leur situation et être orientés vers un organisme adapté.

* Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

ORSAC

COLLECTIF

Sept directions sont concernées par la première édition des Orsac'lades :

- Le Centre psychothérapique de l'Ain (Bourg)
- L'Orcet et la Freta (Hauteville)
- Le centre Mangini et le Château d'Angeville (Hauteville) et le SSR de Bourg
- Les Passerelles de la Dombes (Tramoyes)
- Les Foyers de Roche-Fleurie (Prémeyzel)
- ENVOL et FAT CAVA (Péronnas et Blyes)
- Le complexe médico-social de l'Ain : Ferme Dienet, ESRP, SAMSAH du CRLC01, SAMSAH Rétablissement, Cressonnière du Bugey, ORSAC Hébergement et Insertion, ORSAC Insertion, SAVS SAS et SAL.

Orsac
18 rue Bichat
69002 Lyon

04 72 56 73 00
www.orsac.fr

PROMOUVOIR LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'énergie collective des Orsac'iades

Paris a les Jeux olympiques : l'Orsac a ses Orsac'iades ! L'association a profité de l'actualité sportive pour mettre en place toute l'année un événement interstructures. Une belle dynamique qui met les personnes accompagnées au cœur de l'action.

PAR GAËLLE LANIER

« *J'aime bien la compétition et l'adrénaline. Et là, j'ai eu de bonnes sensations, avec l'envie de gagner.* » Antoine, résident au Centre psychothérapique de l'Ain, ne connaissait pas le tchoukball. Il l'a découvert ce 25 janvier, en participant à la cérémonie d'ouverture et aux premiers matchs des Orsac'iades, au gymnase du CPA de Bourg-en-Bresse. Cet événement, inspiré par la tenue de Jeux olympiques à Paris, est **une première pour l'association Orsac**. Chaque mois, jusqu'à décembre, des compétitions sportives – mais aussi de logique et de réflexion – vont se tenir sur différents sites du département de l'Ain. Au total, dix rencontres programmées et 350 personnes – personnel, patients, résidents – inscrites à la compétition.

Les personnes accompagnées ont été associées dès le départ au projet lors du premier comité technique au printemps 2023, puis au fil des réunions de préparation sur chaque site. « *Les Orsac'iades s'appuient sur une des ambitions de notre projet associatif Orsac 2030 : donner la possibilité aux personnes accompagnées de choisir et les rendre acteurs de leur accompagnement,* précise Marine Khairy, directrice de la communication. *Elles permettent aussi des échanges entre les professionnels et les établissements.* »

L'IMPORTANCE DU SPORT ET DU PLAISIR

Mélanie El Mahi l'a constaté. Le cadre de santé à l'unité d'activités et d'expressions au CPA a participé à l'élaboration de la journée d'ouverture où elle accompagnait un groupe de résidents. « *Des liens entre établissements de l'Orsac, nous n'en avons pas très souvent. Ces rencontres de professionnels donnent des pistes, permettent des échanges de pratiques* ». Elle voit aussi tous les bienfaits pour les personnes accompagnées. « ***L'activité physique est essentielle. C'est important de leur dire de continuer le sport, où qu'ils aillent ensuite. Et puis, il y a aussi la rencontre et le plaisir.*** »

Du plaisir et de la fierté. Éloi Chardonnet, chargé de mission à l'Orsac, l'a observé dès les premiers instants de ces Orsac'iades. « *On les sent très impliqués. Cela s'est senti lors de la remise des chasubles des équipes. J'ai vu des personnes fières.* » Avec certainement l'envie de terminer, en équipes, sur le podium.

Le coup d'envoi des Orsac'iades a été donné en janvier au gymnase du CPA de Bourg-en-Bresse avec une compétition de tchoukball.

AIN le Département

MÉTIER

Des difficultés de recrutement

- **81 % dans le secteur santé humaine et action sociale**
- **64 % pour les éducateurs spécialisés**
- **74 % pour les aides-soignants**
- **81 % pour les infirmiers**
- **85 % pour les aides à domicile**

Chiffres 2021, enquête Besoins en main-d'œuvre

Des difficultés partagées

— **Sur 122 répondants au questionnaire directeurs et 57 au questionnaire DRH**, 83,3 % disent avoir des difficultés à recruter.

— 22,2 % ont plus de 10 postes vacants, 22,2 % de 0) 10, 27,8 % de 1 à 5.

— **Taux moyen d'absentéisme** en 2021 : 9,65 %.

— **Taux de rotation moyen** (hors cadres) : 15,79 %.

— **Taux de rotation moyen des cadres** : 8,67 %.

** Source : premiers retours de l'étude « L'attractivité des métiers du social et du médico-social » réalisée par l'ENSEIS dans l'Ain*

Département de l'Ain
Direction Générale Adjointe Solidarité
13 avenue de la Victoire
BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Tél. 3001
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
www.ain.fr

© CD01 / S. Tournier

Objectif attractivité

Le Département renforce et développe ses actions pour promouvoir les métiers de l' accompagnement social et médico-social, aider à recruter et fidéliser, faciliter les parcours.

PAR **ANNICK JOASSON**

Des difficultés de recrutement, des établissements qui ferment des places faute de personnel, des filières de formation qui se désemplissent. Dans l'Ain comme ailleurs, la crise d'attractivité des métiers de l'accompagnement social et médico-social s'étend aujourd'hui à tous les secteurs : crèches, assistants maternels, protection de l'enfance, aide à domicile, handicap, Ehpad… Face à ce problème alarmant, le Département a réuni dès 2021, en organisant une première Conférence aindinoise, tous les partenaires (acteurs de l'emploi, organismes de formation, structures employeurs, fédérations professionnelles, syndicats de salariés, DDETS*, ARS*, Région, Éducation nationale…) afin d'agir ensemble pour lutter contre la désaffection de ces métiers.

Suite aux groupes de travail, à une 3e Conférence, aux premiers résultats de l'étude diagnostique confiée à l'ENSEIS*, un plan d'action global a été adopté, avec en premier lieu la mise en place d'une Plateforme des métiers de l'accompagnement social et médico-social.

DES ACTIONS CIBLÉES

Plateforme : le mot évoque le numérique. Elle existera bien en ligne mais pas seulement car elle est bien plus que cela. Inspirée d'une expérimentation menée par la CNSA* sur le secteur de l'autonomie, la plateforme, c'est d'abord toute une équipe de partenaires unis autour d'une volonté commune. Ensuite, elle a pour vocation d'agir sur tous les volets du problème, via des initiatives et actions concrètes, ciblées et innovantes. Pour ce faire, trois postes de chargés de mission à temps plein ont été créés « *avec la condition que la plateforme soit cofinancée à 50 % par des partenaires* ». Ils oeuvreront en toute transversalité, chacun avec son objectif précis : promouvoir les métiers, faire connaître l'apprentissage et l'alternance, soutenir la qualité de vie et les conditions de travail afin de fidéliser. La CNSA*, la DDETS, le FSE+ (Fonds social européen) de la Région apportent leur soutien.

* DDETS : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités. ARS : Agence régionale de santé. ENSEIS : École nationale des solidarités, de l'encadrement et de l'intervention sociale. CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

ÉTUDE DIAGNOSTIQUE

Des changements forts

Des métiers qui se révèlent toujours porteurs de sens mais…

Au-delà des chiffres, les premiers résultats de l'étude sur l'attractivité des métiers du social et du médico-social menée par l'ENSEIS révèlent, au terme de plus d'une trentaine d'heures d'entretiens, diverses interrogations. Exemples, sur la formation : « *Avec les cours, on est préparés au public mais on n'est pas préparés dans des conditions comme ça* » pointe une future éducatrice spécialisée. Sur la déqualification : « *On est obligé de recruter des personnes sans diplôme, parce que sinon nos structures ne tourneraient plus* » note une cheffe de service éducatif. Sur le rapport au travail : « *Je ne pourrais pas faire la grève, ne pas aller bosser, parce que je sais qu'il y a des gens qui pourraient en pâtir et que ça dépasse l'aspect économique. Je m'y retrouve dans cette valorisation. C'est pour ça que je fais ça, c'est être remplaçant. Financièrement déjà, je me sens mieux payé par rapport à ce que je fais* » indique un infirmier en intérim. « *Si des jeunes partent, pourquoi on remettrait pas en question le fonctionnement des structures en général ?* » suggère une infirmière.

Aussi sur l'intensification du travail, l'épuisement professionnel… Avec deux premières conclusions : « *Des changements forts mais des défis qui perdurent* », « *Le manque d'attractivité invisibilise un engagement fort dans les métiers* ».

«Une synergie créative »

Comment rendre les métiers plus attractifs ? Muriel Barthélémy, chargée de mission pour la plateforme aindinoise depuis le 6 février, connaît le sujet : elle a œuvré auparavant au sein de l'unité de promotion des métiers pénitentiaires, à Dijon. Quelles réponses-clés tirer de son expérience ? « *Travailler sur la question des préjugés, réactualiser la vision des métiers, valoriser le positif* ». Mais rien ne peut se faire seul, rappelle-t-elle. Un maillage territorial est essentiel. Travailler « *dans une même synergie créative* » avec tous les partenaires, les acteurs de l'emploi et la formation, les personnels – « *Un professionnel qui se sent bien dans son métier va donner envie de le faire ; les premiers recruteurs, ce sont eux ; l'humain est indispensable* » –, est essentiel. Faire découvrir les métiers passe par informer (les jeunes, les personnes en demande d'emploi ou reconversion, mais aussi les conseillers emploi et formation, les professionnels de filières proches…), proposer des actions adaptées (visites d'établissements, témoignages, démonstrations, journées d'immersion, accompagnement à la préparation de concours…). « *C'est un travail au long cours ; il est très difficile d'évaluer l'impact sur le recrutement. On sème des petites graines…* »

Muriel Barthélémy,
chargée de mission
ambassadrice des métiers

Martine Tabouret

3 QUESTIONS À

VICE-ADJOINTE DU DÉPARTEMENT, DÉLÉGUÉE À LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE ET L'AUTONOMIE

Quels sont les enjeux de cette plateforme des métiers ?

Sans aucun doute, rendre les métiers du secteur attractifs et durablement exercés dans l'Ain ! Et essayer d'en finir avec les fermetures de lit en Ehpad ou de places en crèches pour des difficultés chroniques de personnels, qui malheureusement mettent à mal les Aindinois et les professionnels.

Recruter certes mais aussi fidéliser les professionnels en poste sont les défis à relever dans un contexte très tendu et un rapport au travail qui a évolué. La tâche est complexe et son incidence ne sera pas immédiate mais il est de la responsabilité du secteur de se fédérer pour construire des réponses ; ce sera le rôle de cette plateforme.

Quels sont les points forts de ce type d'organisation ?

Un maître mot : « du concret ». Les trois agents qui composent la plateforme mettront en place des actions d'« aller vers » pour faire connaître ces métiers du care, aller chercher les candidats potentiels que sont les jeunes ou les publics en reconversion professionnelle, mais aussi engageront des initiatives pour un environnement professionnel plus favorable.

La plateforme mettra aussi en synergie tous les dispositifs et les moyens existants.

La plateforme sera aussi un outil numérique en ligne. Qu'apportera-t-elle ?

Le site internet de la plateforme sera une des portes d'entrée pour avoir accès à l'ensemble des informations sur les métiers du social et du médico-social. Il centralisera les fiches métiers, les parcours de formations, les offres d'emploi, les salons, les job-dating, les actualités, etc.

Les outils d'une vie meilleure

La transformation du FAM Sous-la-Roche s' accélère avec le déploiement d'une nouvelle approche fondée sur l'éducation structurée. Un chantier majeur pour l'établissement qui accompagne ses équipes vers un fonctionnement repensé, au plus près des besoins des 39 résidents.

PAR **CHRISTOPHE MILAZZO**

« *Il faut y aller, il n'y a plus de débat.* » Guillaume Meilleuret, formateur, n'y va pas par quatre chemins. L'éducation structurée est en effet recommandée par la Haute autorité de santé pour les adultes avec autisme depuis 2018 et depuis 2022 pour les personnes avec des troubles du développement intellectuel.

Face à ce constat, tous les professionnels du FAM de Talissieu ont suivi cinq jours de formation intensive à la démarche, encore souvent absente des formations initiales. Tous les salariés y ont participé pour faciliter la cohésion d'équipe. « *L'objectif est de déployer cette méthode d'accompagnement pour tous* », précise Floriane Garin-Faustini, directrice adjointe du FAM où une dizaine des 39 résidents ont des troubles du spectre autistique.

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

La deuxième étape vise à ancrer ces principes dans le quotidien. C'est là, depuis septembre, qu'intervient chaque mois Guillaume Meilleuret. « *Il nous accompagne à long terme pour que l'on puisse fonctionner en éducation structurée. Il fait le tour des groupes pour observer, répondre aux questions. Il réalise des entretiens individuels, collectifs et nous donne une feuille de route d'un rendez-vous sur l'autre* », détaille Célia Dupin, neuropsychologue. L'établissement a également recruté une éducatrice spécialisée, référente éducation structurée, pour faciliter l'accompagnement des équipes et le déploiement d'outils.

L'accent a d'abord été mis sur l'évaluation pour la programmation d'objectifs. Les professionnels ont rempli pour chaque résident une grille de 600 items concrets pour déterminer leurs capacités dans des domaines comme l'hygiène corporelle, la vie quotidienne, la motricité… Certaines compétences sont ensuite priorisées et travaillées. « *L'idée est que l'on prenne mieux en compte les besoins et que l'établissement propose des activités adaptées à chacun* », explique Floriane Garin-Faustini. « *Le but est de leur offrir la meilleure vie possible, de valoriser et de développer leurs capacités* », ajoute Célia Dupin. ■

L'éducation structurée passe aussi par des outils uniformisés. Le FAM déploie des tableaux de présence des salariés dont la forme et les pictos ont été homogénéisés sur les cinq groupes pour améliorer la communication auprès des résidents. Ils ont été pensés collectivement pour convenir à tous.

> Des activités adaptées à chacun

HANDICAP

Le FAM Sous-la-Roche

- Ouvert en 1989
- 39 résidents
- 5 groupes de vie constitués selon les besoins des résidents
- Accueille un certain nombre de personnes porteuses du syndrome de Prader-Willi

L'éducation structurée

- Pensée à l'origine pour les personnes avec TSA, elle peut profiter à toutes les formes de handicap.
- Une structuration :
  - De l'espace : 1 lieu pour 1 fonction
  - Du temps, notamment à travers des supports visuels
  - Des tâches : séquençage précis de chaque étape d'une action.

Adapei de l'Ain
20 avenue des Granges Bardes
Bourg-en-Bresse

04 74 23 47 11
siegesocial@adapei01.fr

Un planning visuel hebdomadaire a été créé pour aider Maxime à se repérer dans l'espace. Il le prépare chaque lundi avec Delphine. Les pictos des activités terminées sont retirés au fur et à mesure.

Paroles de professionnels

« On découvre des capacités après des années à les accompagner »

La réussite du déploiement de l'éducation structurée passe par les professionnels du FAM. Après quelques mois, ils commencent à en percevoir les bienfaits, adhèrent à la démarche et aux réflexions engagées.

Nathalie a rejoint le FAM il y a quatre ans. Cette AMP, qui avait déjà connaissance de l'éducation structurée, a rapidement senti des bénéfices dans la démarche. Finie la routine ! Place à des activités diversifiées, innovantes, mieux adaptées et valorisant les capacités des résidents. « *La structuration a permis de faire le bilan sur leur évolution, d'ajuster, de voir les objectifs à travailler.* »

Cette approche a servi à canaliser et apaiser l'un d'eux. Il a retrouvé un rythme quotidien normal, a réduit ses prises de traitements et a pu profiter plus aisément de la vie en collectivité. « *On s'est aperçu qu'il savait faire plein de choses.* » L'évaluation des besoins a conduit à prioriser chez lui l'autonomie à la toilette. « *Il ne saura pas faire du jour au lendemain, mais on a mis des chaînages en place. Quand il va à la salle de bain, il se déshabille et il a maintenant le réflexe de prendre un gant et du gel douche. Quand c'est ritualisé, il arrive à le faire, à être autonome.* » Preuve que la réussite repose avant tout sur la cohérence d'équipe et la répétition.

SENTIMENT D'APAISEMENT

Pour Delphine, AMP au FAM depuis dix ans, la mise en place de l'éducation structurée prendra du temps, mais les besoins et les bénéfices sont là. « *On se rend compte que c'est structurant pour eux et que ça réduit les troubles du comportement.* » Le déploiement de l'éducation structurée permet de proposer plus aisément des activités aux objectifs différents : sensoriel, cognitif, physique… Leur régularité est un plus pour les résidents qui les repèrent plus facilement grâce à des emplois du temps individualisés et adaptés à leurs capacités.

« *Avant, chacun était de bonne volonté, mais faisait dans son coin. En devenant institutionnalisé, c'est suivi par tous. Pour les professionnels, c'est un outil qui donne du sens* », explique Delphine. « *On travaillait avec une connaissance un peu réduite des résidents. On leur découvre des capacités après des années à les accompagner.* » ■

Nathalie
Aide médico-psychologique

L'atout supervision

Bien qu'elle soit obligatoire devant l'importance et les responsabilités impliquées par ces programmes comportementaux, la supervision est un atout pour les professionnels. Elle est là pour permettre aux équipes de **développer leur potentiel, d'augmenter leur niveau d'intervention pour que les résidents s'épanouissent.**

« *On est en plein changement de paradigme institutionnel. Ça va se mesurer en années, mais on va y arriver ! Faire ça en mode "commando" épuiserait les équipes* », insiste Guillaume Meilleuret. « *Demain, on aura un FAM plus dynamique, tourné vers l'extérieur, qui cherche l'inclusion, l'indépendance des personnes, l'autodétermination.*

Il faut que ça devienne des paradigmes, des repères qui ont du sens et sécurisent les pratiques. *On doit augmenter en technicité, clarifier les attendus, donner des repères. L'objectif est que les professionnels aient des preuves des bienfaits de la méthode, que ce soit irréfutable.* »

Ce cap est loin d'être mission impossible. Guillaume Meilleuret cite de nombreux établissements partis de zéro et où les progrès sont colossaux. Il évoque ce FAM/MAS de la Creuse d'une centaine de résidents qui s'est lancé dans l'aventure et en voit les bénéfices. « *Une AMP de 60 ans qui avait travaillé là-bas toute sa vie m'a confié qu'avant, ils ne connaissaient pas les résidents, leurs capacités. Elle regrettait presque de partir à la retraite.* »

Cuisiner ensemble
Du lien autour de la table

Créée en janvier 2023, l'association C Moa Kiffé organise des ateliers de cuisine participative au sein du tiers-lieu de l'AbriCôtière à Montluel. Des personnes de tous âges et aux profils variés s'y retrouvent chaque fin de semaine pour cuisiner ensemble, partager des recettes, des repas, et beaucoup de bonne humeur.

PAR **MATHILDE PALFROY**

Dans la cuisine partagée de l'AbriCôtière, une dizaine de personnes s'affairent. Sur une petite table un peu à l'écart, Sylvie et Françoise préparent le dessert, un panna cotta à la clémentine. Sur la table centrale, le reste du groupe découpe des légumes pour préparer l'entrée, une salade d'endive et de céleri, ainsi que le plat principal, un crumble de légumes. « *J'ai déjà testé les recettes de la salade et du crumble, mais pour le dessert c'est une première, on verra* », prévient Virginie. Inspirée par le principe des Petites Cantines de Lyon auxquelles elle a contribué pendant six mois pour se former, elle s'est associée avec son amie Fabienne pour donner vie à l'association C Moa Kiffé qui organise depuis un an ces ateliers de cuisine partagée.

Chaque jeudi et chaque vendredi, des adhérents dont beaucoup sont devenus des habitués se retrouvent pour cuisiner ensemble un repas et le déguster avec quelques convives supplémentaires. « ***On porte attention à l'équilibre alimentaire et à la provenance des aliments, en privilégiant une cuisine de saison, généralement sans viande, et le circuit court*** », explique Fabienne. « *On se réunit pour préparer les menus en amont et prévoir les courses, en intégrant progressivement les volontaires désireux de s'impliquer. Sylvie a plein de bonnes recettes, donc on lui a proposé de participer à l'élaboration des menus, et Véronique, qui a passé son CAP de cuisine, vient aussi de nous rejoindre.* »

Dans un brouhaha joyeux, les propos fusent, pour parler, des petits plats en cours, mais aussi de bien d'autres choses. **L'ambiance est chaleureuse**. Chacun reste cependant concentré sur sa tâche. La préparation du repas est organisée en trois postes : entrée, plat, dessert. Il faut répartir les choses à faire pour que chacun dispose d'une mission adaptée à ses envies et aussi s'adapter aux équipements pour ne pas avoir à tout cuire en même temps. Pour ce faire, les participants arrivent dès 9 h et s'organisent autour d'un café pour démarrer à 9 h 30.

Virginie et Fabienne, présidente et trésorière, avec la banderole de l'association que leur ont fabriqué les membres de l'atelier couture.

« *Le but de notre atelier, c'est avant tout de créer du lien dans la mixité et l'intergénérationnel* », racontent les deux fondatrices. « ***La cuisine est un prétexte mais elle favorise la collaboration et les échanges.*** *Chacun peut proposer ses recettes. On aime beaucoup découvrir. Les repas à thèmes, notamment quand on confectionne des recettes traditionnelles d'autres pays, fonctionnent très bien. Dernièrement des habitantes turques sont venues cuisiner et l'équipe s'est mise à leur service pour apprendre.* »

Entourée de femmes, Nassar est le seul homme présent aujourd'hui. Il en plaisante : « *je suis avec toutes mes princesses* ». Cuisiner avec ses amies le met de bonne humeur. « *Il y a aussi Michel, notre pilier, qui vient depuis le début, mais c'est vrai qu'il y a plus de femmes.* » Claudine prépare une portion de crumble sans gluten, car l'une des convives est intolérante, et s'amuse avec sa pâte difficile à touiller. « *La farine sans gluten, ça colle ! Depuis que je viens ici, je fais de vrais repas, je me régale ! Et j'en fais profiter ma famille. Quand ils me rendent visite, je leur prépare des recettes apprises ici.* »

Une fois le plat principal au four, l'ambiance devient plus calme. Il reste à finaliser la sauce de la salade, le sirop du dessert, et à mettre le couvert. « *Maintenant que tout fonctionne bien, nous aimerions convier plus de monde à venir manger* », projette Virginie. « *C'est l'un de nos projets pour 2024 de créer des partenariats, par exemple avec des entreprises. Des salariés pourraient venir déjeuner ici et profiter de la pause méridienne pour se détendre et discuter hors du cadre professionnel plutôt que de rester manger un sandwich devant leur ordinateur…* ***La table est ouverte à tous. Notre but est de faire se rencontrer des personnes de tous horizons.*** »

Claudine utilise pour la première fois une farine sans gluten. Elle apprend ici beaucoup de nombreuses recettes qu'elle aime refaire chez elle pour sa famille.

Nassar, un habitué de l'association, vient cuisiner et déjeuner tous les jeudis.

Pour le moment, les convives sont surtout des proches ou des amis. Mais l'association n'a pas fini de se faire connaître, car elle confectionne également des repas collectifs dans le cadre d'évènements associatifs et culturels. « *On s'adapte et on va cuisiner sur place. Nous avons été sollicités pour la Nuit des musiques le 16 décembre. Nous devrons préparer de quoi restaurer 200 personnes, ce sera une première car jusqu'à présent nous n'avons cuisiné que pour 100 personnes maximum.* » Une belle occasion pour le groupe de partager son savoir-faire, de s'ouvrir à de nouvelles expériences et de créer de nouveaux liens. ■

Virginie, Sylvie et Véronique préparent ensemble les menus du mois, en tenant compte des suggestions et des envies du reste du groupe.

L'AbriCôtière

L'AbriCôtière est un tiers-lieu participatif où se déroulent différentes activités associatives. L'objectif de l'équipe de bénévoles et des associations adhérentes : favoriser le lien social et la solidarité pour « faire ensemble ».

C Moa Kiffé

L'association C Moa Kiffé a été créée en janvier 2023 par Virginie Zéo, diplômée de l'institut de cuisine Vatel, présidente, et Fabienne Loupy, instructrice en méditation pleine conscience, trésorière.

Les ateliers et/ou les repas sont ouverts à tous. Il est possible de venir déjeuner, sur réservation.

Prix solidaire : 5 euros

Prix d'équilibre : 10 euros

Prix de soutien : à partir de 12 euros

Tous les jeudis et vendredis, hors période de vacances scolaires

09h30 à 12h00 : cuisine participative

12h00 à 14h00 : repas et rangement participatif

Contact

C Moa Kiffé

L'AbriCôtière, immeuble de la Tour

138 rue du Torrent, 01120 Montluel

06 13 87 31 38

cmoakiffe@gmail.com

ACCOMPAGNEMENT

Actions de prévention :

- 163 actions en 2023
- 130 participants au total
- 100 actions prévues jusqu'à fin juin 2024.

Au programme des ateliers 2024 :
prévention des chutes, gym douce, premiers secours, prévention routière, peinture, action « autour d'un repas », le numérique : prévenir les risques

Service d'accompagnement véhiculé (SAVE)

- 1 513 h d'accompagnement véhiculé sur l'Ain en 2023
- 1 069 h pour la convention avec la Ville d'Oyonnax
- 70 % d'accompagnement à des rendez-vous médicaux, 15 % à des activités de bien-être et lien social (loisirs, visites, coiffeur...), 15 % à des courses avec la personne.
- 4 véhicules adaptés PMR* (1 à Belley, à Bourg-en-Bresse, à Oyonnax, à Reyrieux)

** personnes à mobilité réduite*

Ain Domicile Services

Tél. 04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr
www.ain-domicileservices.fr

EN ROUTE AVEC LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ

Top départ pour une croisière sur le Rhône

Pour être bien chez soi, sortons !

Accompagner les personnes à domicile, c'est aussi faciliter leurs déplacements à l'extérieur et le maintien de liens sociaux via des rencontres conviviales, des sorties, des ateliers créatifs...

PAR **ANNICK JOASSON**

Sortir de chez soi, participer à une activité collective, découvrir un lieu, partager un repas contribuent au bien-être, à tout âge. Après-midi croisière, balade au parc de Miribel-Jonage, visite d'un musée, d'un marché de Noël lyonnais... Les sorties mensuelles proposées par Ain Domicile Services aux personnes de plus de 60 ans vivant à domicile, avec le soutien du Département de l'Ain et/ou de la Métropole du Grand Lyon et des conférences des financeurs, ont du succès. Le Jumpy du service d'accompagnement véhiculé de Reyrieux s'emplit vite. Un deuxième – ou l'organisation d'une deuxième sortie identique – est parfois nécessaire. L'action permet aux personnes de se rencontrer, créer de nouveaux liens. « *Des dames qui avaient été dans la même classe à l'école se sont retrouvées* » glisse Noémie Martin, responsable projets et communication.

Les ateliers collectifs organisés dans le cadre des actions de prévention contribuent aussi au bien vivre. À la gym douce, co-animée par des professionnels du sport adapté et de l'aide à domicile, on cultive forme et moral. À l'atelier peinture, on crée chacun son tableau mais aussi une fresque collective. « *L'animation de la vie sociale entre dans la formation des aides à domicile* » souligne Solène Koch, chargée de prévention. Elle s'inscrit aussi pleinement dans la réforme des services autonomie.

SORTIR ET ACCUEILLIR

Avec l'action « Autour d'un repas » proposée et accompagnée de A à Z par les aides à domicile aux bénéficiaires, le lien social passe par sortir mais aussi recevoir chez soi : au fil de deux mois, quatre personnes se rencontrent chez l'une d'elles, les trois premières fois pour un goûter, la dernière pour un déjeuner. « *On les incite à choisir une activité, pas forcément jouer aux cartes* » précise Solène Koch, chargée de prévention.

Pour les bénéficiaires les plus isolés ne sortant plus, se profile pour fin 2024 le projet « Étoilés et solidaires » qui permettra à la personne, accompagnée par l'aide à domicile, d'aller au restaurant de son choix. Ain Domicile Services est l'une des trois associations dans la région à se lancer dans cette action, financée par la Carsat, et la seule dans l'Ain.

« Créer de nouveaux liens »

Noémie Martin,
responsable projets et communication

Solène Koch,
chargée de prévention

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ

«Ce n'est pas un taxi !»

Nul besoin d'être bénéficiaire d'Ain Domicile Services pour faire appel au service d'accompagnement véhiculé (SAVE) : il est ouvert à tout Aindinois de plus de 60 ans (hors Pays de Gex), pour tout déplacement. Il suffit de téléphoner à l'association.

« *Ce n'est pas un taxi mais vraiment un service d'accompagnement* », explique Fouzia Guerbaa, l'une des trois auxiliaires de vie dédiées à ce service, chaque aide à domicile étant également habilité à transporter les bénéficiaires et prenant le relais si besoin. « *Je vais chercher la personne chez elle, l'accompagne, la ramène. Je l'aide à monter dans le véhicule, mettre la ceinture... Un lien se crée* » indique Fouzia. Il n'est pas rare qu'une personne allant à un rendez-vous de santé lui demande de l'accompagner pour l'entretien avec le médecin.

Aller chez le docteur, le kiné, le coiffeur, faire des courses, voir des amis... Les motifs de déplacement sont très variés et le périmètre très large. « *J'ai même emmené un jour quelqu'un à Chambéry pour un dimanche en famille.* »

CONTACT HUMAIN ET CONFIANCE

À Oyonnax, le SAVE a été créé pour les habitants de plus de 60 ans par la Ville, qui a signé une convention avec Ain Domicile Services. « *Les personnes s'inscrivent à la mairie* » indique Xavier Péchoux, qui assure le service du lundi au vendredi, de 8 à 20 h. Il ne vient pas du secteur de l'aide à domicile mais a à cœur son nouveau métier. « *J'aime le contact humain. Je monte chercher la personne, l'aide à descendre. Si elle va faire des courses, je l'accompagne, je vérifie les dates de péremption des produits, je monte les sacs chez elle... Les personnes se confient, beaucoup ont besoin de parler.* »

À Bourg-en-Bresse, la Ville a également signé une convention avec Ain Domicile Services, pour le transport accompagné des seniors se rendant aux clubs municipaux de retraités.

Pour Ain Domicile Services, l'accompagnement est un outil de lien social et du bien vivre, chez soi et en dehors.

Fouzia Guerbaa,
accompagnante transport véhiculé

Xavier Péchoux transporte et accompagne les habitants d'Oyonnax faisant appel au SAVE, sur la ville et jusqu'à Bellignat et Arbent.

© Corinne Bertrand

Nadia Ouled Salem

3 QUESTIONS À

ADJOINTE À LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE, DÉLÉGUÉE À LA SOLIDARITÉ, AU HANDICAP, AUX LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS ET À LA SANTÉ PUBLIQUE

Quand a été signée la convention avec Ain Domicile Services ?

La Ville organisait depuis longtemps un transport, avec des taxis, pour permettre aux seniors en perte d'autonomie de continuer à aller dans les clubs municipaux des aînés et garder du lien social. Mais c'était de plus en plus complexe. En 2020, nous avons lancé un appel d'offres. Ain Domicile Services répondait à tous les critères. La convention a été signée le 10 juin 2021 jusqu'à fin 2021, reconduite deux fois pour un an puis prolongée jusqu'à fin 2024.

Comment fonctionne ce service ?

Pour être bénéficiaire, il faut habiter la ville, remplir les conditions de ressources, ne pas pouvoir utiliser les transports en commun – ce qui est évalué par une infirmière. Les bénéficiaires appellent directement Ain Domicile Services. Actuellement, six personnes utilisent ce transport, en moyenne de 94 ans, dont deux de 102 ans. Le coût est pris en charge par le CCAS*. Il est possible de l'utiliser aussi pour se rendre aux actions organisées par le service Prévention seniors (balades en calèche, sorties au restaurant...).

Qu'apporte cette convention ?

Nous n'avons que des retours positifs des bénéficiaires, notamment sur les délais – avant, les taxis venaient souvent trop tôt chercher les personnes ; elles rataient le goûter, qui est un moment important. Avec Ain Domicile Services, c'est vraiment un accompagnement individualisé, de la prise en charge chez la personne jusqu'au club et vice-versa. La qualité apportée à l'accompagnement était un des critères importants du marché adapté.

** Centre communal d'action sociale*

GROUPE Dynacité

HABITAT

MUSINENS 2030

Un peu d'histoire

1970 : construction du quartier Musinens.

2007 : Dynacité fusionne avec l'OPHLM bellegardien et devient le principal bailleur de la commune avec 1 439 logements sociaux.

2015 : la municipalité décide de construire la Plaine des sports sur le quartier d'Arlod et débute sa réflexion pour l'aménagement d'un nouveau quartier sur l'ancien stade Gérard Armand, en concertation avec Dynacité.

2023 : signature du protocole Musinens 2030.

2024 : début des travaux.

Le nouveau quartier

Aménagement de 4,8 hectares, dont un parc de 1,3 hectares.

550 logements neufs, dont environ 10% de logements en accession sociale et 10% de logements locatifs sociaux.

Quartier historique de Musinens

Rénovation énergétique et esthétique 25 bâtiments 493 logements.

Dynacité
390 boulevard du 8 Mai 1945
01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 45 89 89
www.dynacité.fr

Avec la création du parc, la rénovation du quartier historique et la construction de logements, Musinens deviendra un quartier très agréable à vivre

La métamorphose des hauts de Valserhône

Dynacité et la ville de Valserhône ont décidé de renouveler ensemble le quartier de Musinens, projet d'envergure incluant aménagement, construction de logements, création d'un parc paysager et réhabilitation du patrimoine locatif social historique, au sein d'un territoire lui-même en pleine mutation.

PAR **MATHILDE PALFROY**

Fruit d'un partenariat historique et d'une réflexion conduite depuis plusieurs années, le projet de renouvellement de ce quartier s'est coconstruit entre Dynacité, principal bailleur social de la commune, et la Ville de Valserhône. Un protocole, signé le 14 octobre 2021 entre le maire, Régis Petit, et Marc Gomez, directeur général de Dynacité, décrit les objectifs et engagements des deux partenaires.

Ce projet d'ensemble prévoit à la fois la **création d'un quartier durable** et la **réhabilitation du quartier historique d'habitat social**. D'ici quelques années, cette partie de la ville sera totalement transformée, avec une amélioration notable du cadre de vie des habitants.

LIER L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

Le nouveau quartier sera situé juste en contrebas de notre patrimoine historique. Il était essentiel, du fait de la construction de ce nouveau quartier qualitatif, que les deux quartiers fonctionnent ensemble, offrant un confort similaire aux habitants, actuels et futurs.

L'aménagement du futur quartier, majoritairement piétonnier et organisé autour d'un parc de plus d'un hectare, permettra la construction, dans les dix ans, d'environ 550 logements, dont 10 % de logements en accession sociale et 10 % de logements sociaux.

Les promoteurs immobiliers retenus devront répondre aux exigences thermiques, environnementales et esthétiques définies par l'aménageur Dynacité en partenariat avec la Ville, garantissant la cohérence architecturale, urbaine, paysagère et environnementale du nouveau quartier et la cohérence d'ensemble de Musinens 2030.

L'aménagement du nouveau quartier démarrera début 2025. « *Au regard de l'importance de la transformation et des travaux à venir, qui vont durer plusieurs années,* ***nous faisons de la mise en service du parc une priorité.*** *C'est important pour les élus comme pour la population que des espaces de loisirs soient rapidement disponibles* » souligne Isabelle Bignon, responsable des projets de renouvellement urbain.

Sur le quartier historique, les travaux de réhabilitation ont déjà démarré. Les logements sont spacieux et lumineux, appréciés des locataires. « *On profite de cette réhabilitation thermique pour améliorer également la qualité architecturale des façades, afin de ne pas opposer les futures constructions aux immeubles plus anciens.* » Ancien et nouveau ne feront qu'un, c'est un des objectifs ambitieux du protocole.

Isabelle Bignon
Responsable des projets de renouvellement urbain

Plan de composition du nouveau quartier en perspective

© Illustration fournie avec l'autorisation d'Insolites Architectures et de Trace Paysage

SUR LE TERRAIN

Des immeubles intégrés dans un écrin de verdure

Le nouveau quartier proposera des logements aux typologies diversifiées, avec des bâtiments de volumes variés, ainsi que quelques rez-de-chaussée commerciaux. Tous les bâtiments répondront aux normes de réglementation environnementale RE 2020 et bénéficieront du futur réseau de chaleur urbain de la ville. « *L'approche architecturale des bâtiments n'est pas encore précisément fixée* », précise Nicolas Pes, responsable du projet d'aménagement.

Le principe du quartier durable est de s'inscrire dans un site réservé aux modes doux. Les stationnements seront majoritairement prévus en sous-sol, pour que les cœurs d'îlots des immeubles, intégrés au parc, ne soient pas accessibles aux véhicules. Le parc central de 13 000 m² accueillera des jeux d'enfants et des équipements sportifs, et reliera les Pertes de la Valserine, un site naturel touristique, au bois des Pesses, poumon vert de la ville. « *Ces espaces sont déjà appréciés des joggeurs et promeneurs. L'idée, c'est de compenser la perte des équipements actuels, tout en complétant l'offre.* »

De l'ancien « comme neuf »

« *La rénovation va essentiellement porter sur les aspects thermiques, avec un gros travail sur les enveloppes : façades, fenêtres, toitures* », détaille Thomas Poncet, responsable du service réhabilitation. « *Nous effectuerons également un relooking avec différents types d'habillages comme des briquettes ou des bardages en bois composites. Chaque bâtiment aura sa propre personnalité, pour créer une dynamique visuelle et apporter une image contemporaine aux immeubles.* » La réhabilitation comprend aussi un travail sur la ventilation des appartements, couplée à l'isolation, et sur les parties communes avec un changement des portes d'accès, des interphones, une rénovation des halls d'entrée et pour certains bâtiments, la pose d'ascenseurs. « *On entreprend une rénovation très importante qui permettra d'atteindre la même qualité thermique que le neuf, sur ce patrimoine construit au début des années 1970. Cela assurera aux locataires la maîtrise de leurs charges de chauffage et préservera leur reste à vivre. Ce sont de beaux investissements qui vont vraiment transformer la ville. On croit vraiment au projet* », résume le responsable venu avec son équipe présenter des maquettes aux habitants.

La mairie a validé le projet de relooking des immeubles qui vont totalement changer d'allure.

© FCOM – Lucien Fortunati

3 QUESTIONS À

Régis Petit

MAIRE DE VALSERHÔNE

Comment est né le projet Musinens 2030 ?

En 2015, face à la nécessité de construire de nouveaux logements, le conseil municipal a décidé du rachat de l'ancienne friche industrielle Pechiney pour y installer la future Plaine des Sports d'Arlod. La délocalisation des infrastructures présentes sur le haut de Musinens permettait de libérer 6 ha de terrain à proximité immédiate de toutes les commodités : commerces, services publics et transports. Conscient du potentiel vert de la ville, sous-exploité, l'idée d'un écoquartier mixte et d'un parc urbain était présente dès le début.

Quel impact visez-vous pour la ville ?

En plus de répondre à la pression immobilière, le projet a vocation à créer et renforcer l'image de Valserhône. Nous avions déjà mené plusieurs opérations de réhabilitation avec Dynacité. Pour Musinens, il était indispensable d'adopter une vision globale incluant construction, réhabilitation et modernisation. À terme, l'impact sera significatif, avec une ville plus agréable et plus attractive.

Comment les habitants sont-ils impliqués dans la transformation de la ville ?

Nous expliquons la nécessité de construire la manière dont nous comptons faire évoluer les espaces publics et nous communiquons sur les opérations de requalification qui impliquent des changements importants pour les habitants, par le biais d'enquêtes ou d'animations sur le terrain. La Maison des citoyens, au cœur du quartier historique, accueillera de nouvelles rencontres pédagogiques pour tenir informés les citoyens.

La MSA du cœur a d'abord pris la forme d'une pièce de théâtre en 2023. Aujourd'hui, ce label regroupe de nombreuses actions de territoire au service des adhérents et du public.

© crédit photo

La MSA du cœur, le label de l'engagement

Les délégués de la MSA mènent tout au long de l'année des actions au cœur des territoires, du monde rural, au plus près des adhérents. La dynamique est aujourd'hui rassemblée sous le label « la MSA du cœur », qui ne demande qu'à continuer de battre fort en 2024.

PAR GAËLLE LANIER

Tout a commencé avec une pièce de théâtre en juin 2023. Son nom : « La MSA du cœur ». Commandée par la MSA, elle avait vocation de présenter l'organisme de prestations sociales, sous un angle humoristique. En clair : oui, la Mutualité sociale agricole demande des cotisations à ses adhérents. Mais non : elle ne fait pas que cela. Les pièces, jouées dans l'Ain à Jujurieux et Cras-sur-Reyssouze, ont suscité des débats, interpellé, mais elles ont également permis de mettre en avant toute la richesse des actions, sanitaires et sociales, santé sécurité au travail, contrôle médical et dentaire, portées tout au long de l'année par les arpenteurs du territoire, les délégués. « *Au-delà des débats, qui ont très bien fonctionné, la pièce était l'occasion de parler avec nos adhérents de leurs problématiques et d'être sur le terrain,* explique la sous-directrice de la MSA, Hélène Paillard. *Cette accessibilité est importante, elle humanise la MSA.* »

ACTIONS POUR LES ADHÉRENTS ET LE GRAND PUBLIC

Avec l'appui de son président, Olivier de Seyssel, la MSA a donc décidé de garder ce nom « MSA du cœur » et d'en faire un label pour rassembler toute la dynamique portée par ses élus. Il s'est traduit en 2023 par de nombreuses animations, à l'attention des adhérents, mais aussi du grand public. Des actions pour répondre aux problématiques du monde agricole, mais aussi donner une visibilité à l'organisme de protection sociale : ateliers sur les dangers du numérique avec la police nationale, participation à la fête de l'agriculture des sourds ou à celle de l'Ain, en août dernier.

En fin d'année, la MSA a également développé les dispositifs de cartes alimentaires et renforcé l'opération des paniers du cœur. « *Toutes ces actions sont adaptées en fonction des populations, de leurs besoins et de leurs attentes,* précise Jean-Baptiste Fouda-Eyene, responsable du service de la vie mutualiste. *Elles collent à la réalité des territoires à travers l'action des élus de terrain.* »

> Le lien avec les adhérents est là

Les Elus de la MSA Ain-Rhône

295 délégués départementaux

Un réseau composé de :

— 116 exploitants agricoles

— 134 salariés du monde agricole

— 45 employés de main-d'œuvre

MSA Ain-Rhône

04 74 45 99 90
social@ain-rhone.msa.fr

AGIR

PANIERS SOLIDAIRES ET CARTES CADEAUX

Des aides pour continuer à manger sain

En décembre, la MSA a reconduit et renforcé son opération paniers solidaires auprès des adhérents les plus en difficulté. Une action qui vient en complément d'une nouveauté : la Carte cadeaux MSA du cœur.

La MSA du cœur, c'est aussi venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin, notamment quand il s'agit de bien se nourrir. La MSA est très attentive à ce volet alimentaire, surtout en cette période de forte inflation appelée à durer. En décembre, elle a mis en place pour la première fois la Carte cadeaux MSA du cœur, en lien avec une enseigne alimentaire. Une centaine de cartes, d'une valeur de 40 euros — dont 15 % pris en charge par l'enseigne — ont été remises, à des adhérents en situation de précarité.

À la période des fêtes, la MSA a également relancé et renforcé son opération des paniers solidaires. Du 12 au 20 décembre, sur sept points de distribution, des adhérents connaissant des difficultés financières ont pu bénéficier de 200 paniers remplis de légumes et fruits frais et de produits festifs locaux. Ils étaient composés de pommes de terre, carottes, poireaux, oignons pour concocter soupes et gratins, mais aussi de jus de pommes, pots de miel, terrines et papillotes.

ALLER À LA RENCONTRE DES FAMILLES

Les délégués se sont largement impliqués pour mener à bien cette opération de solidarité. Avant la distribution, ils se sont organisés pour faire le tour des producteurs locaux. Aimée Sève, déléguée MSA très investie dans le secteur de Nantua, a participé à cette « chaîne humaine », en prenant le temps de rencontrer des familles à Hauteville et Montréal-la-Cluse. « *Ces lieux étaient bien choisis et les bénéficiaires des paniers sont venus. C'est important de rencontrer ces familles en difficulté, qu'elles sachent qu'elles peuvent compter sur nous.* »

Prendre le temps de discuter, évoquer les difficultés, garder le contact : ces temps de distribution solidaire vont bien au-delà d'un échange de quelques minutes. « *Nous avions glissé dans le panier des exemples de recettes,* raconte Aimé Sève. *J'ai déjà recroisé deux mamans qui m'ont remerciée, car elles ont notamment fait de la soupe à l'oignon.* » Le lien avec les adhérents est là. Sur le territoire, les délégués l'entretiennent.

Du 12 au 20 décembre, les délégués se sont mobilisés sur tout le département pour récolter les produits et assurer la distribution de 200 paniers solidaires.

3 QUESTIONS À

Joëlle Morandat

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MSA DE L'AIN

La MSA dispose de délégués sur tout le département. En quoi sont-ils importants ?

Tous les délégués sont là pour représenter la MSA sur le territoire, connaître les agriculteurs et les salariés du monde agricole, faire remonter leurs difficultés et leur donner des informations. Plus nous sommes nombreux et plus il est facile d'être les relais de la MSA. Dans l'Ain, nous avons la chance d'en avoir dans tous les territoires.

Quelles sont les missions qui leur sont attribuées ?

Les délégués sont là pour animer le territoire. Ils participent à des actions, surtout en milieu rural, auprès de la population. Des animations pour tous les publics comme des conférences par exemple, mais les délégués sont aussi des interlocuteurs auprès des collectivités. Nous avons participé à l'élaboration de chartes comme celle des familles ou des aînés, dans le pays bellegardien. Les délégués sont force de propositions. S'ils souhaitent qu'une action soit organisée sur leur territoire, nous la construisons avec eux. Ce n'est pas le conseil d'administration ou le comité départemental qui décide de tout.

Quelles sont les attentes du conseil d'administration à l'égard des ressortissants de la MSA ?

Nous attendons d'être informés de leurs difficultés et de pouvoir échanger avec eux. Il est important que, s'ils connaissent des problèmes, nous puissions être des relais afin qu'ils puissent avoir accès à tous leurs droits légaux et extra-légaux. Tous les délégués de l'Ain s'impliquent à leur niveau et j'en suis très satisfaite.

Faire des seniors un point fort

L'engagement précurseur de la Mife* de l'Ain pour l'emploi des seniors porte ses fruits. Sa connaissance fine du public comme des entreprises montre que ces salariés ont encore un rôle à jouer et des perspectives professionnelles à explorer.

PAR **MATHILDE PALFROY**

« *La retraite est fixée à 64 ans mais passés 60, seule une personne sur trois est encore en activité. C'est gênant, ça interpelle.* » Directeur du département Inclusion par l'emploi d'Alfa3a, Emmanuel Maquet travaille sur la question des seniors depuis douze ans. « *Les soixante ans reste un seuil symbolique, l'âge auquel on bascule dans une logique de préretraite.* » Face à cette frontière psychologique, les candidats comme les employeurs ont surtout besoin d'être rassurés. Car en pratique, l'expérience de vie dont ne peuvent se prévaloir les jeunes est valorisable, voire particulièrement précieuse dans certains métiers, indépendamment des parcours et des carrières des candidats.

FAIRE ET REDONNER CONFIANCE

« *Souvent, sans réseau ni connaissances des dispositifs, des seniors arrivent en manque d'estime et de confiance* », explique Emmanuel Maquet. « *L'accompagnement collectif fonctionne bien. La réussite des uns à retrouver rapidement un emploi crée une émulation et les embauches s'enchaînent dans le groupe.* » Le dispositif Tremplin carrière, initié depuis 2017, affiche en effet dans l'Ain un taux de retour à l'emploi de 60 % sous 3 mois. « *Nos conseillers identifient les qualités et capacités de chaque personne. Pour que cela marche, il faut y croire et faire en sorte que les gens y arrivent.* »

LEVER LES FREINS PSYCHOLOGIQUES

« *Il est fréquent que des salariés se rassurent avec leur expérience dans un domaine particulier. Nous leur montrons que leurs compétences sont transférables, polyvalentes, et qu'un patron pourra en tirer bénéfice.* » Pour répondre aux offres d'embauche et lever les a priori des demandeurs, la Mife organise des actions innovantes comme « Un jour, un emploi ». Durant une semaine, douze personnes visitent quatre entreprises. Ni les recruteurs ni les candidats ne savent qui ils vont rencontrer. La rencontre, dans toute sa spontanéité, peut créer un déclic, alors que le candidat ne serait pas dirigé vers ce secteur ou que l'employeur n'aurait pas sélectionné son CV. « *Dans nos accompagnements, on fait de la dentelle. Avec 300 à 400 seniors par an, et grâce à la proximité que nous avons développé avec les entreprises, on peut se permettre ce luxe* », résume Emmanuel Maquet. « *Nous sommes des médiateurs, les réponses et solutions pérennes viendront des entreprises. C'est pourquoi il est essentiel d'identifier et de considérer leurs besoins.* »

*Maison de l'information sur la formation et l'emploi

Déployée par Alfa3a, la Mife de l'Ain apporte un accompagnement socioprofessionnel aux bénéficiaires du RSA, travailleurs non salariés, et chercheurs d'emploi qui lui sont orientés. En lien avec les partenaires du territoire, elle accueille plus de 10 000 personnes par an. Basée à Bourg-en-Bresse, elle possède également des bureaux à Oyonnax, Bellegarde, Belley, Ambérieu-en-Bugey, Meximieux et Lyon.

EMPLOI

La MIFE et l'emploi des seniors

- 2013 : accompagnement Joker pour les cadres de plus de 50 ans
- 2014 : partenariat avec l'OCDE
- 2015 : 1er forum pour l'emploi de seniors
- 2016 : ouverture de l'Espace emploi seniors
- 2017 : expérimentation du dispositif Tremplin carrière avec Pôle emploi
- 2018/2019 : Club des experts 50 et Phoénix
- 2020 : action Secur'emploi pour les travailleurs âgés
- 2021 : accréditation Erasmus + pour la mobilité des seniors
- 2022 : ouverture de Xcelium, agence d'intérim pour les 45/65 ans - Renouvellement du dispositif Tremplin carrière
- 2023 : 2e forum pour l'emploi des seniors - Projet franco-allemand InnoPro50+ - Lancement de l'action Rebond

Alfa3a - siège social
14 rue Aguétant
01500 Ambérieu-en-Bugey

04 74 38 29 77
www.alfa3a.org

TÉMOIGNAGES

Compter sur leur savoir-faire

À la tête d'une entreprise familiale du bâtiment de 25 salariés à Jasseron, Aurélie Juillard collabore avec l'agence Xcelium depuis sa création. « *Notre activité étant fluctuante, nous avons régulièrement recours à des contrats intérimaires* », explique l'entrepreneuse qui a du mal à recruter car dans son secteur, de nombreux professionnels exercent en indépendants. « *Je n'ai aucune réticence à embaucher des salariés seniors, au contraire. L'expérience, ça n'a pas de prix !* » Si l'entreprise privilégie la formation des jeunes en apprentissage, elle s'appuie sur le savoir-faire de salariés expérimentés pour répondre aux surplus d'activité. « *Souvent, je recrute des personnes qui étaient déjà dans le métier, qui ont eu un accident de parcours, et qui veulent revenir au travail. Ça se passe bien, ces salariés sont immédiatement opérationnels. C'est sécurisant de compter sur leur savoir-faire. Il arrive que des personnes pour une raison X ou Y – maladie, dépression, accident, emprisonnement – se retrouvent éloignées de l'emploi. C'est important de leur offrir une seconde chance et de les ramener dans le monde du travail.* »

L'entreprise Juillard emploie 25 salariés en CDI mais peut en compter une quarantaine en période estivale, dont de nombreux seniors embauchés en intérim via l'agence Xcelium.

Ne pas baisser les bras

« *Pôle emploi m'avait demandé ce que je voulais faire, mais je ne savais pas. On n'est pas formé à réagir à la perte de son emploi, si on n'y avait pas pensé avant. À 53 ans, je ne savais pas faire une lettre de motivation, ni un CV, je ne savais pas quoi écrire.* » Victime d'un accident domestique, Jérôme Alban a dû subir deux opérations et un licenciement pour inaptitude professionnelle après 31 ans d'activité au sein de la même entreprise. À la Mife, il a pu bénéficier d'un accompagnement pour retrouver un nouvel emploi, mais également pour faire le point sur ses droits à la formation et à la retraite. « *J'avais vu que la Régie départementale des transports de l'Ain recherchait des conducteurs et je me suis dit pourquoi pas. Ça m'intéressait, car je ne voulais pas d'un emploi enfermé et j'avais envie de travailler en autonomie, avec des responsabilités.*
J'ai d'abord effectué une immersion professionnelle, ça m'a plu, puis ma conseillère m'a aidé à obtenir un financement pour suivre une formation de conducteur de véhicules lourds. J'ai intégré la Régie en juin 2023. Depuis, je suis hyper content, j'ai mon car, mon matériel, ça correspond à mes attentes et tout se passe bien. J'ai réussi ma reconversion. » Conscient des difficultés pour certains à retrouver un emploi ou à se reconvertir, Jérôme a envie de faire passer le message que l'âge n'est pas un obstacle et qu'il ne faut pas baisser les bras. « *Les conseillers nous donnent des astuces, des adresses. Il y a plein de portes à ouvrir. Il faut croire en soi et ne pas hésiter.* »

Devenu conducteur, Jérôme Arban apprécie le contact humain au quotidien comme de découvrir de nouveaux lieux et paysages.

3 QUESTIONS À

Annick Lepine

CONSEILLÈRE EMPLOI FORMATION À LA MIFE

Quels sont les principaux freins à l'emploi des seniors ?

La maîtrise de compétences, notamment numériques, peut constituer un frein, mais il existe des solutions de remise à niveau et de formations pour accompagner les reconversions. On constate surtout fréquemment une difficulté psychologique pour les seniors à rebondir après un licenciement brutal et des réticences côté employeur à embaucher une personne qui ne restera pas longtemps en poste.

Les freins les plus problématiques sont ceux liés aux problèmes de santé, quand des personnes doivent subir une opération ou se trouvent en situation de convalescence.

Comment se passe l'accompagnement d'un demandeur d'emploi senior ?

Nous accompagnons en guidance professionnelle personnalisée, ou par ateliers de groupe, mais avec toujours au moins un entretien individuel pour considérer les besoins spécifiques de chacun. Après avoir fait le point sur le parcours et les acquis, nous aidons les candidats à construire leur projet, en leur apportant des informations sur le marché de l'emploi et sur les dispositifs de formation. L'essentiel, c'est le soutien.

Quels liens développez-vous avec les entreprises andinoises ?

Nous entretenons des liens étroits avec les entreprises, que nous rencontrons régulièrement lors des forums de l'emploi ou pour mettre en place des partenariats avec Pôle emploi et la Région. Nous connaissons les métiers en tension, qui peuvent offrir des débouchés, et nous allons aussi au-devant des entreprises pour organiser des rencontres et des immersions. Notre agence Xcelium permet des relations dans la durée, avec un suivi des salariés en poste.

En bref

À la une d'Ain Domicile Services

• Depuis début 2024, Ain Domicile Services reçoit dans ses locaux de Péronnas des groupes de 3 à 8 personnes en situation de handicap accompagnées par les professionnels du SAJ (service d'accueil de jour) de l'Adapei. Elles bénéficient d'un dispositif expérimental hors les murs de l'Adapei, visant à ouvrir au droit commun, au vivre ensemble, à la découverte de nouvelles activités en dehors des IME ou ESAT.
Ce **partenariat** est un véritable atout pour les deux structures, afin d'avoir un **regard croisé sur le handicap** et de développer des relations établissements-domicile. Il est également une source d'idées pour le développement d'ateliers de prévention partagés.

• Ain Domicile Services a été choisi comme **pilote** par l'ARS (Agence régionale de santé) pour le développement de « **Mon espace santé** » sur l'Ain. Au programme de ce déploiement : rencontres avec les partenaires, création d'un comité de suivi, journées de sensibilisation du grand public et permanences pour l'accompagnement à la création des comptes. Objectif : faire connaître ce nouvel outil et aider les bénéficiaires à l'appréhender.
Le projet se déroule jusqu'en octobre 2024, dans le cadre de la démarche numérique de l'association.

https://www.monespacesante.fr/

Petite enfance
3e microcrèche ADMR

Vallées Mômes, la troisième microcrèche du réseau ADMR 01, située à Villereversure, a été inaugurée le 19 janvier. Le maire Jordan Girerd, à l'initiative du projet, est revenu sur l'importance de disposer d'une telle structure face au manque d'assistants maternels dans le secteur, ainsi que sur l'efficacité de la collaboration avec l'ADMR ayant permis cette réalisation.

À l'issue de 33 mois de travail, Vallées Mômes a ouvert le 11 septembre. Le nouveau bâtiment, de 204 m², est au centre du village, à proximité des écoles et des commerces. Dotée d'un bel espace extérieur, cette nouvelle microcrèche emploie 6 salariés et accueille 16 enfants en horaires élargis, samedi compris. Un atout pour les familles (13 actuellement) ainsi que pour l'attractivité de la commune.

Après le coupé du ruban, les salariés ont présenté les locaux et les équipements aux élus et aux invités.

Dynacité
Performance carbone

- **Au cœur d'Oyonnax, la résidence Jacques Chirac**, en service depuis juin, réunit 7 pavillons en location-accession et 28 appartements locatifs dont 9 réservés aux seniors. Une pièce commune, gérée par Dynacité et le centre social Est, permet d'organiser des activités et animations pour l'ensemble des locataires.

La résidence Jacques Chirac, rue Victor Hugo à Oyonnax.

- Dynacité a célébré les **10 ans de l'€co-Logis** à Oyonnax. Ouvert à tous, l'anniversaire invitait à découvrir comment réduire sa consommation énergétique, réparer un objet cassé, trier ses déchets…

- Après dix ans d'une collaboration entre ayant déjà permis de réduire de 20 % les consommations énergétiques, Dalkia et Dynacité ont signé un nouveau **contrat de performance carbone**. Visant une réduction supplémentaire de 10 % sur les huit prochaines années, il prône à la fois le moins et le mieux consommer, afin de préserver le pouvoir d'achat des locataires par la maîtrise des charges. Dans cette dynamique, le bailleur a prévu d'investir plus de 12,5 M€ dans la construction de réseaux de chaleur, de chaufferies biomasse, de pompes à chaleur haute pression et de panneaux solaires.

Bien vivre au travail
En quête de sens

Avec l'allongement de l'âge de départ en retraite, bien vieillir au travail, c'est-à-dire y rester en bonne santé mentale et physique, est devenu une question encore plus cruciale. Dans un contexte post-Covid où les mutations professionnelles s'accélèrent et s'intensifient, repenser les conditions de travail et la gestion des carrières n'est plus une option mais une nécessité.

Au-delà des questions de pénibilité de certains emplois, c'est l'usure professionnelle qu'il convient de prévenir, toutes professions confondues. Une nouvelle vision du travail commence à émerger. Une prise de conscience qui devra permettre, pour éviter les situations de souffrance, d'adopter plus de souplesse et de soutenir, sur le long terme, la motivation et l'engagement des salariés.

DOSSIER MATHILDE PALFROY
GAËLLE LANIER
ANNICK JOASSON

Remettre l'humain au cœur de l'entreprise

Psychologue du travail, Odile Boudot accompagne salariés et dirigeants pour lutter contre le mal-être au travail et favoriser les épanouissements professionnels dans le cadre des changements imposés par la vie socio-économique.

© Olivier Craff

En 2005, Odile Boudot a créé Cerfor Psy, un cabinet de conseil, organisme de formation et centre de bilans de compétences.

Par qui et pourquoi êtes-vous sollicitée ?

Les salariés viennent pour effectuer des bilans de compétences ou suite à un burn-out mais le plus souvent ce sont les entreprises qui me sollicitent. Dans les grands groupes, j'interviens pour former les managers aux risques psychosociaux, pour accompagner les changements de méthodes de travail ou en cas de problèmes relationnels. Les PME me consultent davantage dans l'urgence pour des gestions de crises, liées par exemple à des problématiques de harcèlement.

Comment lutter contre la souffrance au travail ?

Être en bonne santé, au travail comme dans la vie, c'est ne pas être malade, mais aussi se sentir bien, à sa place. Le travail est un deal, entre ce que la personne sait faire, et son retour, qui doit offrir des perspectives. On considère que ce sont aux personnes de s'adapter à l'entreprise, mais c'est l'inverse. L'entreprise qui ne s'intéresse pas au fonctionnement et aux besoins de ses salariés va se trouver en difficulté avec des problèmes d'absences, d'arrêts maladie, de conflits d'équipes et de recrutement. Quand les salariés perçoivent que leur entreprise s'adapte, qu'ils ont une importance, ils se trouvent mieux et restent en poste.

Observez-vous une évolution ?

On observe un début de prise de conscience. Il me semble que les dirigeants comprennent qu'il y a un problème de santé mentale au travail mais ne savent pas comment réagir. Ils entendent la souffrance de leurs salariés, mais ils ne la comprennent pas. On observe des efforts de nouveauté et d'évolution, avec des recrutements originaux, des managements bienveillants, mais ça leur échappe, ça ne fonctionne pas. Les entreprises doivent se former pour mieux connaître la souffrance au travail. Il est important pour toute personne de comprendre son fonctionnement pour être bien, c'est pareil pour les entreprises, il faut aller au-delà des pansements et répondre aux besoins des salariés en leur offrant du sens, de l'utilité et de l'autonomie.

> J'ai découvert ce que fait le travail sur l'individu, mais aussi l'impact que cela génère d'en être privé.

Usure et pénibilité

Développer une nouvelle vision du travail

Responsable des activités techniques et scientifiques à l'Aract Auvergne-Rhône-Alpes, Ludovic Bugand accompagne avec son équipe les entreprises pour prévenir l'usure professionnelle et améliorer les conditions de travail de leurs salariés.

L'usure professionnelle est à dissocier de la seule pénibilité. Elle résulte d'un long processus d'altération dans le temps, avec davantage de risque lorsque les situations de travail difficiles se cumulent et se combinent. « *Si nous prenons l'exemple du travail par forte cadences, il peut être question de répétitivé des gestes, avec une hyper-sollicitation articulaire, mais on peut aussi constater des procédures imposées qui freinent le pouvoir d'agir des salariés.* ***Cette impossibilité d'élaborer individuellement ou collectivement des stratégies opératoires est créatrice d'usure, tout comme le manque de sens.*** *On sait réaménager des postes pour les rendre moins pénibles, mais il reste beaucoup à faire d'autre sur le plan de l'organisation du travail et des parcours. Trente ans exposés aux mêmes contraintes, ça crée forcément une usure* », constate Ludovic Bugant.

La prévention inclut un registre organisationnel : casser le travail à la chaîne, réduire la répétition, et donner plus de marge de manœuvre aux salariés. Cela peut amener à repenser l'activité même de l'entreprise, ce n'est pas simple... « *La pénibilité est encore regardée sous l'angle de la compensation, avec des départs en retraite anticipés, ou des aménagements de fin de carrières. De plus en plus d'entreprises se trouvent confrontées à des problématiques combinées et stratégiques : absentéisme, inaptitudes, difficultés de recrutement. La difficulté à agir renvoie à des problèmes de fond.* ***Mieux prévenir l'usure professionnelle nécessite de concevoir des systèmes de travail plus soutenables et de construire des parcours de travail et d'emploi valorisants pour toutes et tous, en projetant des actions sur le temps long.*** *Un régime de production qui conduit à une usure précoce des salariés n'est peut-être tout simplement pas soutenable et mérite d'être repensé.* »

« Avec le recul de l'âge de la retraite et les enjeux écologiques, on arrive à une croisée des chemins quant à l'attention portée aux ressources humaines et non-humaines. Il faut intégrer les politiques de prévention à celles d'emploi et de formation, en s'appuyant sur le concours des acteurs publics à l'échelle des territoires. C'est l'enjeu du travail de demain. »

Cadre et surcharge de travail

Un besoin de soutien, d'écoute et d'accompagnement

Valérie*, 51 ans, cadre responsable des finances dans une société médicale, a été victime d'un burn-out. Un accompagnement psychologique assorti d'un bilan de compétences lui a permis de reprendre une activité professionnelle dans de bonnes conditions et à mieux se préserver. « *Je ne me mettrai plus dans cet état. J'ai vécu des sensations que je ne voudrais jamais revivre.* » Valérie*, 51 ans, cadre responsable des finances dans une société médicale, a été incitée par sa direction à monter en grade. Progressivement, au fur et à mesure que sa charge de travail augmentait et malgré ses bons résultats, elle s'est retrouvée dépassée et en souffrance « *J'ai vu les signes arriver, avec des douleurs physiques, des crises d'angoisses. Je commençais à me sentir très mal mais je continuais de travailler durant mon temps personnel, le soir et les week-ends.* » Malgré ses appels à l'aide, la direction, satisfaite de son travail, ne réagit pas à ses demandes d'aide mais l'encourage et la félicite, jusqu'au craquage : Valérie quitte son poste en pleine réunion et n'y reviendra pas. Après un arrêt de 6 mois, elle a repris un emploi avec des responsabilités moins larges et projette de finir sa carrière en privilégiant désormais son confort de vie. Ce qu'elle constate, c'est que si les cadres se doivent d'être attentifs au bien-être de leurs équipes opérationnelles, ces derniers ne sont pas assez soutenus. « *Dès qu'on a des responsabilités, on est là pour encaisser et gérer les difficultés des autres, mais on a aussi besoin d'accompagnement. La valorisation de mon travail m'a peut-être poussée à trop tirer sur la corde quand j'aurai eu besoin d'aide et d'écoute pour mieux gérer ma charge de travail.* » Un constat que confirme Odile Boudot, la psychologue qui l'a accompagnée : « *Les managers croulent souvent sous les charges administratives et n'ont pas les moyens de faire face à tous les problèmes humains qu'ils doivent gérer au quotidien. Quand ils ne finissent pas épuisés, beaucoup démissionnent. Ils ont besoin de formation, d'accompagnement, et les dirigeants ne doivent pas les laisser tout gérer.* »

*prénom d'emprunt

Mutations des conditions de travail

Après la pandémie, une quête d'autonomie ?

Télétravail, semaine de quatre jours : quelles sont aujourd'hui les conséquences de la pandémie sur les conditions de travail chez des Français ? Tour d'horizon avec l'économiste et chercheur au CNRS, Philippe Askenazy.

Vous avez l'impression que le travail s'est intensifié depuis les années 90 ?
Ce n'est pas une impression. Les enquêtes successives menées depuis cette époque sur les conditions de travail le montrent : plus d'exigences, pas plus d'autonomie et au final un écart qui se creuse entre le travail prescrit -visible — et le travail réel, véritablement fourni.

L'arrivée de la pandémie en 2020 va-t-elle rebattre les cartes ?
Elle a déjà fait émerger le télétravail à temps partiel chez les salariés en France. Avant la pandémie, il ne représentait que 3 à 4 %. Il atteint aujourd'hui 15 % dans le secteur public et 25 % dans le privé, essentiellement chez les cadres.

Mais a-t-il un impact sur le bien être-être des salariés ?
L'économiste et chercheur au CNRS Philippe Askenazy, qui suit ces questions, attend prudemment les réponses de l'enquête "conditions de travail" qui sera menée en 2024. « *En revanche, dans la dernière enquête emploi qui aborde ces questions, une infirme partie de ceux qui en font souhaiterait revenir au total présentiel. On a donc un indice que les gens ne sont pas malheureux dans leur télétravail.* »

Quid de ceux qui ne peuvent pas en bénéficier et qui sont majoritaires ?
Pour l'économiste, il est nécessaire d'apporter une réflexion sur une autre organisation du travail. D'où l'apparition, selon lui, du débat autour de la semaine de quatre jours. « *Elle peut être, de la part des entreprises, une réponse à la frustration de ceux qui n'ont pas accès au télétravail. On se retrouve dans des situations aberrantes où le manager est en télétravail et les ouvriers ou employés qu'ils dirigent sont présents 5 jours sur 7 dans l'entreprise. Cela pose des problèmes d'organisation et d'autorité.* »

L'autonomie serait-elle une condition au bien-être des travailleurs ?
Les Français y semblent en tout cas attachés. Depuis 2020, le nombre de travailleurs indépendants a fortement augmenté. Une spécificité française. Le statut d'autoentrepreneur — facilement accessible — et l'uberisation du monde du travail peuvent l'expliquer. Mais les Français ne cherchent-ils pas aussi, au travers du statut d'indépendant, une plus grande autonomie ?

En janvier, Philippe Askenazy est venu dans l'Ain, à l'invitation de l'association ABCDE (association bressane citoyenne de débats et d'échanges) qui organise tout au long de l'année des conférences-débats sur les différents enjeux sociétaux du XXIe siècle. L'association a démarré en 2024 un cycle sur le thème du travail. Après les mutations des conditions de travail en janvier, travail et intelligence artificielle en février, la prochaine conférence s'intitule « travail et emploi, où sont les changements ? ». Elle sera animée par Bernard Gazier, socioéconomiste du travail. Jeudi 28 mars à 20 heures, à la salle multimédia de Foissiat.
abcde.bresse@gmail.com.

Une forte augmentation de l'absentéisme

L'absentéisme pour arrêt maladie a connu une forte augmentation depuis 2019. Les chiffres atteignent + 20 % en France et jusqu'à + 40 % en Allemagne. En parallèle, fin 2022, une enquête de santé publique France a fait état d'une prévalence de Covid long. « *Ce taux d'absentéisme est-il révélateur d'une problématique de santé publique ou d'un rapport différent au travail ? Je n'ai pas la réponse, mais il s'est passé quelque chose* », résume Philippe Askenazy.

DOSSIER BIEN VIVRE AU TRAVAIL

Évolution sociétale

Le « choc » des générations

La crise Covid, le rapport aux nouvelles technologie et l'avancée en âge du départ à la retraite ont beaucoup modifié les rapports au travail, avec des répercussions différentes sur les individus. Trois générations cohabitent dans l'entreprise, avec chacune un rapport au travail et des problématiques spécifiques.

84%

des 11-25 ans sont victimes de troubles anxieux, dépressifs ou suicidaires.

15-30 ans : un public en quête d'expérimentation et d'autonomie

Cette génération, en quête de connaissance de soi, se caractérise par son un fort besoin d'autonomie et d'expérimentation. Une part importante des jeunes travailleurs est aujourd'hui en situation de souffrance mentale et subit régulièrement des baisses de performance mal vécues car mal contrôlées.

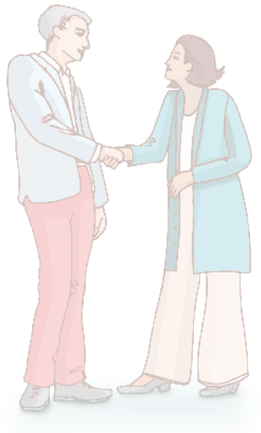

30-40 ans : l'impact de la crise Covid sur les conditions de travail

Un rapport au travail reconsidéré avec la période Covid, avec la nécessité de trouver un sens à leur action et de s'y sentir utile. Cette génération, qui a mis à jour les problèmes de burn-out et de harcèlement, est en recherche de bienveillance et d'épanouissement au travail.

21%

des salariés déclarent que l'intensité de leur travail a augmenté. Le sentiment d'insécurité dans l'emploi a augmenté de 23 %, les exigences émotionnelles de 24 %.

45 ans et + : sentiment de lassitude

Les seniors partagent les besoins de la génération 30 - 40, mais avec davantage de démotivation. Ils ont parfois subi des changements contraints et ont tendance à se désengager, dans l'attente de la retraite. Ceux qui ont été licenciés à l'issue d'une longue carrière pour inaptitude ou pour motif économique ont souvent du mal à rebondir.

1/4

Dans l'Ain, 1/4 des demandeurs d'emploi est âgé de plus de 50 ans.
Le taux d'emploi décroit fortement avec l'âge.
84,8 % des 25-54 ans sont en activité, contre 29,4 % des 60-64 ans.

Sources : Cerfor Psy, Mife de l'Ain, Insee

Rebondissements professionnels

Les carrières linéaires n'ont plus la cote. Dans tous les secteurs, et pour toutes les générations, les trajectoires à rebonds se multiplient. Les reconversions professionnelles ne surprennent plus, elles séduisent. Tantôt nécessaires, tantôt souhaités, ces changements de directions ouvrent les possibles.

Dans leur quête de sens et d'épanouissement au travail, de nombreuses personnes se questionnent concernant leur carrière. En 2023, une enquête de l'Ifop menée en auprès d'un échantillon de 1 000 salariés du secteur privé faisait apparaître que 52 % d'entre eux souhaitaient démissionner ou changer de métier. Sentiment d'avoir fait le tour de son poste, mauvaise ambiance, volonté d'exercer un métier utile ou plus vertueux, envie de changement pour fuir la routine : les raisons sont variées et souvent se combinent.

Pour autant, 71 % des salariés interrogés estimaient aussi que changer de métier est difficile et parmi les salariés ayant fait part de leur désir, seuls 7 % ont finalement démissionné et 9 % changé de métier.

La reconversion professionnelle attire, mais inquiète. Pour lever les freins et ne pas s'aventurer à l'aveugle, un bilan de compétences et un accompagnement sont préférables. Il est possible d'évoluer en interne, sans quitter son entreprise, d'étoffer ses acquis au sein d'un même secteur, comme de repartir à zéro. L'essentiel, c'est de comprendre ses besoins et ses envies, pour construire son projet.

TÉMOIGNAGE

« Accepter de toujours apprendre »

La vie professionnelle de Catherine Dumas débute côté animation et éducation populaire, à Châtillon-sur-Chalaronne, se poursuit une dizaine d'années au sein du festival itinérant de musiques du monde Les Temps chauds, et prend un nouveau cap vers la quarantaine. Son idée de travailler le tissu rencontre alors Tremplin, qui lui confiera le développement de l'insertion par l'activité économique.
« *Je ne connaissais pas le social* » : elle passe en alternance un master de gestion de projets. « *Bien vieillir au travail, comme bien vieillir tout court, c'est accepter de toujours apprendre, découvrir, avoir envie de comprendre, être curieux. On apprend tous les jours dans la vie.* »

Bien plus tard, les aléas de la vie familiale l'ayant amené à « faire une pause », elle se lance dans l'artisanat, vend en ligne ses créations textiles zéro déchet, et cherche en parallèle un nouvel emploi. « *Pas simple à plus de 55 ans, même si on a du réseau et de l'expérience !* » reconnait-elle.
En février 2023, l'Afpa de Bourg-en-Bresse l'embauche, avec pour mission de développer le naissant Village des solutions. Un nouveau projet professionnel « *grisant* ».

Catherine Dumas
cheffe de projet Village Afpa

inter·action
LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN

VOTRE PUBLICITÉ, ICI. TOUT SIMPLEMENT.

ADOSSEZ
votre image à celle d'un magazine journalistique référent de son secteur depuis plus de 25 ans.

CIBLEZ
10 000 exemplaires distribués aux acteurs du social et médico-social dans l'Ain.

PROFITEZ
d'une offre publicitaire multimédia print & web.

Contactez-nous : redaction@interaction01.info

RENCONTRES DES PROS DE SANTÉ

Ensemble pour bien soigner

1re édition

JEU 11 AVRIL

AINTEREXPO
BOURG-EN-BRESSE

Grand témoin : **MARTIAL JARDEL**
Médecin généraliste et créateur de l'association Médecins solidaires

Matin

3 TABLES RONDES

- La coopération entre professionnels de santé
- Le parcours de soin des patients
- Le partage d'informations entre professionnels de santé

Après-midi

- Plusieurs ateliers au choix

Événement réservé aux pros de santé

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Cet événement est organisé par le Département de l'Ain, en partenariat avec les Ordres des professions de santé, les hôpitaux publics et privés du département, le SDIS, le CHAM et l'ARS.

www.ain.fr/rencontres-pros-sante

AIN le Département